Montréal mardi 7 octobre 2003 Le plus grand quotidien français d'Amérique 119e année no 343 88 pages 6 cahiers 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 70¢

cyberpresse.ca

LA PRESSE



ARTS+ SPECTACLES
LE RETOUR DE VÉRO
PAGE 1



SPORTS
LE CRI DU CŒUR DE PATRICE BRISEBOIS
PAGES 8 ET 9



DROGUE : L'ÉCOLE ABDIQUE

MARIE ALLARD

Incapables d'empêcher les élèves de consommer du cannabis, les écoles baissent les bras et abandonnent la politique de tolérance zéro.

Longtemps de mise au Québec, la politique selon laquelle on renvoyait les élèves au moindre petit joint roulé est dépassée. Elle est remplacée par la réduction des méfaits, approche officiellement adoptée par 10 écoles secondaires de Montréal.

« Il est possible de faire usage de substances psychotropes de manière responsable et éclairée sans que cet usage n'entraîne de méfaits », va jusqu'à préciser le Guide d'implantation du protocole d'intervention sur l'usage des substances psychotropes dans les écoles secondaires de la CSDM.

Il ne sert à rien de jouer à l'autruche: 40 % des élèves de 12 à 17 ans ont déjà consommé du cannabis, selon une enquête réalisée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) en 2000. La moitié d'entre eux le font même régulièrement.

›Voir DROGUE en A2

AUTRES TEXTES EN A4

La grossesse à tout prix : un danger!



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Ophélie, Loïc et Morgane Le Neindre se portent à merveille. Tous les bébés conçus comme eux à la suite de fécondations in vitro n'ont pas leur chance, cependant. Devant l'augmentation des grossesses multiples et des bébés prématurés, des médecins et chercheurs dénoncent aujourd'hui les pratiques « cowboys » des cliniques de fertilité. Voir article en page A14.

Les provinces accumulent les déficits

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Au moment même où le gouvernement fédéral continue à engranger des surplus, toutes les provinces à l'exception de la très riche Alberta se dirigent allègrement vers un déficit combiné de près de 10 milliards de dollars durant le présent exercice financier qui prendra fin le 31 mars 2004.

Ce déficit des provinces, qui représente un revirement considérable par rapport à la situation financière qui avait cours il y a 18 mois à peine, pourrait augmenter davantage si Ottawa ne verse pas aux gouvernements provinciaux les deux milliards supplémentaires comme prévu en janvier pour financer le régime de soins de santé.

Ce déficit combiné, le plus important depuis l'exercice financier 1996-1997 quand il s'élevait à 11 milliards de dollars, risque aussi de relancer de plus belle l'affrontement entre Ottawa et les provinces au sujet du déséquilibre fiscal qui existe entre les deux ordres de gouvernement depuis qu'Ottawa a éliminé son propre déficit il y a sept ans.

Cette épineuse question sera d'ailleurs l'un des principaux sujets à l'ordre du jour durant la rencontre annuelle des ministres des Finances du pays qui aura lieu vendredi dans la capitale fédérale.

« Les provinces vivent une crise en ce moment. Et ce problème va devenir plus important encore au fil des ans », a déclaré à *La Presse*, hier, le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, Benoit Pelletier.

›Voir DÉFICITS en A2

AUTRES TEXTES

Une impasse bien réelle: l'éditorial d'André Pratte A22

ACTUEL
LA MODE SELON LUCIE LAURIER
PAGE 1

UN GUIDE DE QUATRE PAGES POUR DÉCOUVRIR VOTRE NOUVELLE PRESSE
CAHIER *LA PRESSE AFFAIRES*
PAGES 11 À 14

Mon clin d'oeil
STÉPHANE LAPORTE
Ne manquez pas la nouvelle série sur le gouvernement canadien intitulée Occupation double avec Jean Chrétien et Paul Martin

Aujourd'hui

Bandes dessinées .....ACT
Bridge ACT7
Décès M7
Éditorial A22
Observateur? M4
Feuilleton ACT6
Horaire spectacles ..A+S7
Horaire télévision....A+S7
Loteries A20
Monde M1-M3
Mots croisés .ACT6, S12
Petites annonces .....
- immobilier M4
- marchandises ..M4, M5
- emplois M5
- automobile M5, M6
- affaires LPA2

Météo
Pluie,
Maximum 12, minimum 8
Plus de détails en page ACT7

6 21924 98765 1

Une nouvelle étape pour *La Presse*

Il y a près de trois ans, nous avons entrepris une réforme en profondeur de notre quotidien. C'est avec fierté et enthousiasme que nous franchissons aujourd'hui une étape importante de ce processus. *La Presse* que vous tenez entre vos mains offre un nouveau visage et propose un contenu encore plus riche, plus diversifié, plus approfondi et résolument axé vers la qualité.

Aujourd'hui, nous affirmons encore davantage le rôle de *La Presse* en tant que journal de référence. Nos secteurs de couverture ont notamment fait l'objet d'une révision complète afin de mieux répondre à vos attentes. À cela s'ajoute une volonté d'accorder une plus grande place aux débats d'opinions, aux dossiers et à l'analyse.

À la suite de la refonte graphique, qui coïncide avec la mise en place d'une technologie d'impression de pointe chez Transcontinental, *La Presse* offre à ses lecteurs une mise en page plus moderne et plus aérée. Elle propose du même coup de nouveaux cahiers, de nouvelles chroniques et autres éléments d'information. Pour les artisans de *La Presse*, il s'agit d'un moment particulièrement emballant. Je vous invite à lire le texte que signent Philippe Cantin, Éric Trottier et André Pratte en page A2 afin d'en savoir davantage sur la teneur des nombreux changements apportés. Vous pourrez constater l'ampleur et la variété des initiatives amorcées pour enrichir nos pages.

Au moment où *La Presse* vit un moment-clé de son histoire, nous tenons à réitérer notre engagement à vous offrir le meilleur quotidien qui soit. L'arrivée de la nouvelle *Presse* s'inscrit dans un processus d'évolution que nous entendons poursuivre au cours des années à venir. Avant de vous laisser découvrir ce numéro transformé, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier l'ensemble de notre équipe qui s'est engagée à fond pour faire de ce projet une aventure passionnante.

Merci et bonne lecture.

Le président et éditeur,
Guy Crevier

Bombardier planche sur un plus gros avion

Le nouveau président de Bombardier, Paul Tellier, a déjà rejeté l'idée de transformer les avions régionaux existants pour en faire un modèle plus imposant. Ce qu'on savait moins, toutefois, c'est que les ingénieurs de l'entreprise planchent sur un appareil plus grand, plus silencieux, aux moteurs plus puissants. Bombardier décidera d'ici de 12 à 18 mois si elle va de l'avant, a indiqué M. Tellier en entrevue à *La Presse Affaires*.

À lire en pages LPA 1, LPA 4 et la chronique de Sophie Cousineau en LPA 5

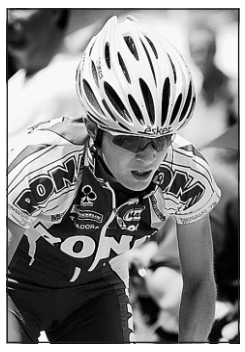
Les nouvelles Toyota Echo Hatchbacks 2004: impressionnantes!



SPINELLI
Spinelli Fairview Toyota
10, Auto Plaza Pte-Claire 514 694-1510
Spinelli Lexus Toyota
561, Saint-Joseph Lachine 514 634-7171
*Location 48 mois. Contactez-nous pour plus de détails.
3175219A

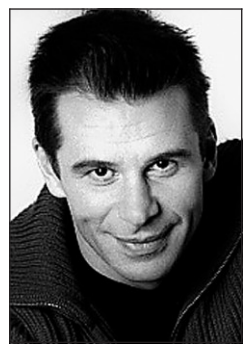
SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Contre-la-montre Les cyclistes canadiennes auront la chance de remporter le contre-la-montre des Championnats du monde devant leurs compatriotes, demain, à Hamilton. À quelques heures du départ, nos envoyés spéciaux Simon Drouin et Martin Chamberland rencontrent Geneviève Jeanson.
À lire demain dans le cahier Sports

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec le comédien Éric Cabana à midi trente
cyberpresse.ca/clavardage

> Commencez dès maintenant à préparer l'Halloween
cyberpresse.ca/halloween

> Pour tout savoir sur les 40 ans de la Place des Arts
cyberpresse.ca/pda

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT	(514) 285-6911
cyberpresse.ca/abonnement	1 800 361-7453
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca	1 866 987-8363
DÉCÈS	(514) 285-6816
deces@lapresse.ca	
CARRIÈRES	(514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca	
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

Une foule de nouveautés

Au premier regard ce matin, vous avez constaté à quel point l'allure de *La Presse* avait changé. La qualité d'impression est améliorée, la maquette est moderne, les couleurs sont éclatantes. Mais *La Presse* d'aujourd'hui, c'est beaucoup plus qu'un nouveau *look*. C'est surtout un contenu renouvelé.

Pour atteindre cet objectif, nous vous proposerons au cours des prochains jours une foule de nouveautés, dont voici un bref aperçu:

> LP 2, le guide culturel le plus complet à Montréal.

Tous les jeudis, *La Presse* vous offrira un guide culturel aussi dynamique que détaillé, qui vous permettra de planifier vos sorties du week-end.

> Actuel Magazine.

Tous les samedis, vous pourrez vous délecter à lire et à voir notre nouveau Actuel Magazine, un cahier haut en couleurs offrant des dossiers étonnants sur la vie d'aujourd'hui, de même que de nombreuses chroniques. De plus, Actuel Magazine intègre le télé-horaire Voilà, encore plus facile à consulter.

> Le cahier À vos affaires.

Chaque dimanche, l'équipe d'experts de *La Presse Affaires* vous conseillera sur tous les aspects de la gestion de vos finances. Un cahier essentiel pour mieux vivre avec votre argent, débordant d'informations utiles.

> Le cahier Monde

Du lundi au vendredi, un nouveau cahier consacré aux informations internationales, avec les textes de nos envoyés spéciaux à travers le monde.

> Le Forum Affaires

Chaque lundi, une page de *La Presse Affaires* sera consacrée aux débats d'idées qui animent le milieu des affaires. Éditoriaux, caricatures, débats, courrier des lecteurs : un véritable forum pour ceux qui suivent de près l'actualité économique.

> Les grands portraits de Chapleau

Chaque samedi, le caricaturiste Serge Chapleau nous concocte un grand dessin en couleurs d'une personnalité de l'actualité. Une véritable oeuvre d'art... qui fait rire!

La Presse vit une véritable cure de rajeunissement, mais elle ne change pas de philosophie. Grâce à ce nouveau départ, *La Presse* sera, plus que jamais, le quotidien de référence au Québec. Le quotidien qui vous informe de la façon la plus complète et la plus crédible sur ce qui se passe chez nous comme à l'étranger. Le journal qui est LE lieu des grands débats de société, et qui vous offre un vaste éventail de chroniques et d'informations pour vous aider à mieux profiter de la vie. Le journal qui évolue au rythme de la société québécoise, témoignant quotidiennement des idées et des changements qui la façonnent et la rendent si fascinante.

Philippe Cantin, vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier, directeur de l'information
André Pratte, éditorialiste en chef

Passeport

Précision

Dans notre article *Dehors les photos-passeport* paru samedi dernier en page A3, les commerces dont il est question sont situés à Sainte-Adèle, et non à Sainte-Agathe comme il est rapporté.

Toutes nos excuses pour la confusion qui a pu être engendrée.



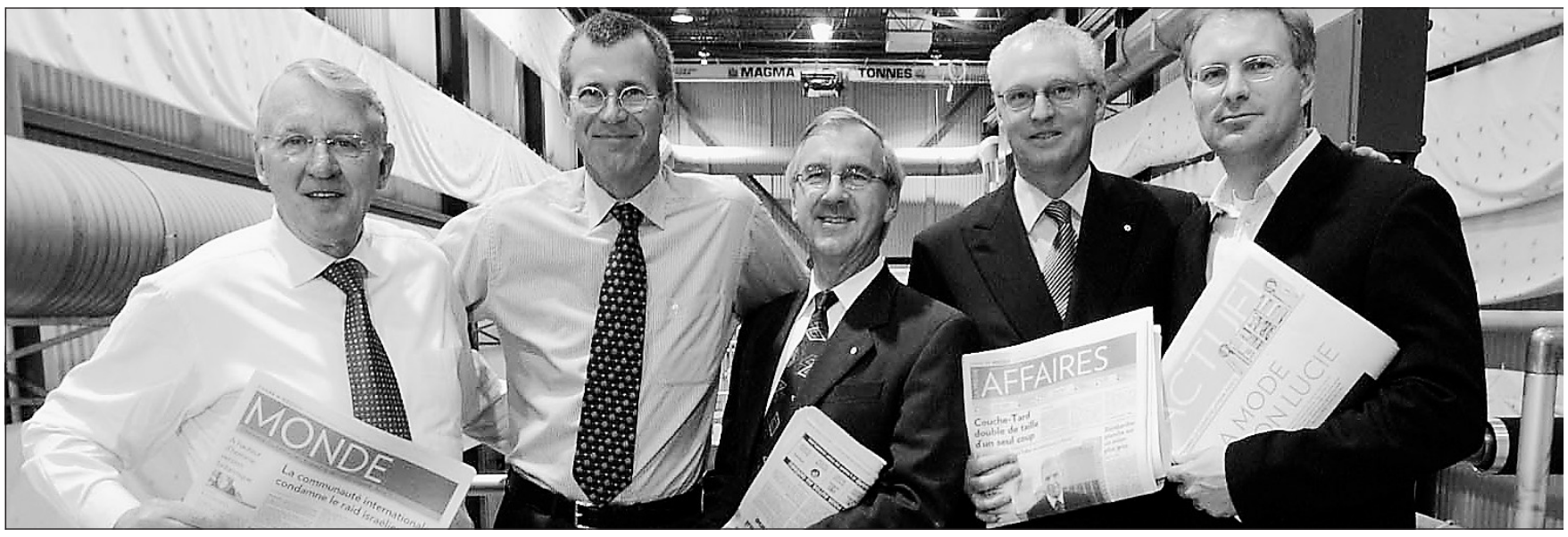


PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

La nouvelle *Presse* est lancée! En soirée hier, Rémi Marcoux, président du conseil et chef de la direction du Groupe Transcontinental, Guy Crevier, président et éditeur de *La Presse*, Gérard Veilleux, membre du conseil d'administration de Gesca, André Desmarais, président et co-chef de la direction de Power Corporation, et François Olivier, vice-président principal du Groupe des journaux des imprimeries Transcontinental, ont accueilli les premiers exemplaires de la nouvelle *Presse* aux installations de Transcontinental, à Pointe-aux-Trembles.

La consommation augmente avec l'âge

DROGUE
suite de la page une

« Les directeurs ne peuvent pas mettre tout ce monde-là à la porte », souligne Louise Guyon, chercheuse au Groupe de recherche et d'intervention sur les substances psychoactives du Québec (RISQ).

D'autant plus que la consommation augmente rapidement avec l'âge. Si seulement 15 % des élèves de 1ère secondaire ont fumé un joint au cours des 12 derniers mois, ils sont 36 % à avoir fait de même en 2e secondaire, 50 % en 3e et 4e secondaire, et 61 % en 5e secondaire, tant au privé que dans le réseau public.

Nul besoin de ratisser les ruelles pour trouver de jeunes *poteux*. Âgés de 15 et 16 ans, Jonathan et Mathieu fumaient au vu et au su de tous, devant l'école secondaire Jeanne-Mance, rue Rachel, à Montréal, lors du passage de *La Presse*. « On partage un joint de *pot* », ont précisé les deux adolescents, comme s'il n'y avait rien de plus normal.

Il était 15 h 15 — soit trois minutes après la fin des cours — et de nombreux adultes passaient près des fumeurs de cannabis, sans broncher. « Une fois que la cloche a sonné, les professeurs ne peuvent rien faire contre nous, a indiqué Mathieu, vêtu d'un kangourou extralarge. De toute façon, ils ne vont pas se *pogner* la tête pour du *pot*! Ils se concentrent plutôt sur les grosses drogues.»

Gérer sa consommation

«Prétendre que tous les jeunes sont gelés est alarmiste, nuance Martin Alarie, travailleur de rue chez Plein milieu, un organisme présent aux abords de l'école Jeanne-Mance. Il reste que pour une bonne part d'entre eux, le *pot* fait partie de la vie.»

Et la nouveauté, c'est que la drogue fait aussi partie de leur vie d'élève. « Contrairement à ce que les études précédentes révélaient, cette consommation s'étendrait à l'ensemble des activités quotidiennes des jeunes, incluant l'école et la pratique des sports », indique l'enquête de l'ISQ.

Jonathan et Mathieu avouent fumer parfois du *pot* avant d'aller en classe. « Ça dépend des professeurs, on le fait quand on sait qu'ils ne le remarqueront pas, en éducation physique, par exemple », indique l'un d'eux. Ils ne consomment pas quotidiennement, « seulement deux ou trois fois par semaine », soulignent-ils. Pas pour préserver leur santé, mais par manque d'argent, un gramme coûtant autour de 15 $ sur le marché noir.

« Selon un sondage qu'on a fait, 20 % des jeunes de Jeanne-Mance sont venus à l'école sous l'effet de l'alcool ou de la drogue, dit Martin Alarie. Ça nous inquiète, et c'est pour ça qu'on vise la gestion de leur consommation. »

« On a arrêté de dire qu'il ne fallait jamais prendre de substances psychotropes, poursuit Patricia Georges, conseillère pédagogique en prévention de la violence à la CSDM et coauteure du protocole. Ce qu'on dit, c'est qu'il est plus problématique de consommer à l'école que le samedi soir. »

Réagir en cinq étapes

« Le jeune qui a pris un joint n'est pas apte aux apprentissages, c'est un peu comme s'il faisait 38,8C de fièvre, illustre Louise Boisvert-Garant, psychoéducatrice à Jeanne-Mance. Une fois son buzz passé, il est amorphe, il s'endort, sans nécessairement déranger la classe. »

Que doit faire son enseignant? Le protocole de la CSDM propose de suivre cinq étapes. À la première consommation, il faut « avertir l'élève de ne plus se présenter intoxiqué à l'école », rédiger une note à la direction et mettre le jeune en contact avec un intervenant.

Dès qu'il y a récidive, plusieurs autres mesures sont prévues: rencontre avec la direction, contact avec les parents, signature d'un contrat de non-consommation, etc. Ce n'est qu'à la troisième récidive que l'isolement est suggéré. À la quatrième, on évoque carrément le transfert dans un autre établissement scolaire.

La recette n'est cependant pas infaillible. À Jeanne-Mance, il y a deux ans, 30 signalements ont été comptabilisés. « L'an dernier, il n'y en a eu que 10, mais notre taux d'absentéisme a beaucoup augmenté, indique Mme Boisvert-Garant. Les élèves qui voulaient consommer en paix ne sont pas venus à l'école, parce qu'ils savaient qu'on allait les y interpeller. »

Sans laisser complètement tomber le protocole, l'école mise cette année sur l'action. « Nous voulons tenir un minicolloque sur la drogue, organiser des discussions et mettre sur pied un comité de pairs aidants, énumère la psychoéducatrice. Il nous faut arriver à intervenir sans faire de chasse aux sorcières. »

Vers un front commun des provinces

DÉFICITS
suite de la page une

« Le problème, c'est que le gouvernement fédéral a tellement d'argent qu'il peut assumer convenablement ses propres compétences, commencer à rembourser sa dette, et investir de l'argent dans des champs de compétence provinciaux. (...) Les provinces, dans l'ensemble, peinent à joindre les deux bouts, à assumer leurs responsabilités. Elles doivent faire des acrobaties importantes pour y arriver alors qu'Ottawa, lui, nage dans les surplus budgétaires. Le déséquilibre fiscal, il est très, très réel », a ajouté le ministre Pelletier.

Jusqu'ici, le gouvernement Chrétien a toujours nié qu'il existe un déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces. Le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, a même soutenu qu'il s'agissait d'un mythe tandis que le ministre des Finances, John Manley, qui présentera une mise à jour de la situation économique et financière du pays le 3 novembre, a affirmé que le gouvernement fédéral et les provinces jouissent des mêmes pouvoirs de taxation.

Mais la détérioration de l'état des finances de l'ensemble des provinces, à l'exception de l'Alberta, qui profite largement des revenus provenant de la vente du pétrole et du gaz naturel, risque de donner de nouvelles munitions aux provinces qui entendent faire front commun sur cette question.

« Alors que le gouvernement fédéral continue à accumuler des surplus, les provinces, elles, ont du mal à se maintenir la tête au-dessus de l'eau », a déclaré France Saint-Hilaire, vice-présidente à l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), qui publiera une autre étude sur le déséquilibre fiscal d'ici quelques jours.

Cette étude démontrera que le déséquilibre fiscal est bien réel et qu'il conduira neuf provinces sur 10 à nouveau sur la route des déficits.

Au Québec, le ministre des Finances, Yves Séguin, a confirmé récemment qu'il devra multiplier les compressions afin d'éviter un déficit de quelque trois milliards de dollars. « La situation financière du Québec n'est pas facile », a soutenu récemment le grand argentier du Québec.

En Ontario, le nouveau gouvernement libéral de Dalton McGuinty, élu par une écrasante majorité la semaine dernière, devra se livrer à un exercice tout aussi douloureux afin d'éviter un déficit de 4,5 milliards de dollars.

Ces deux provinces ont adopté des lois qui interdisent les déficits. Résultat: les gouvernements libéraux au pouvoir à Québec et à Queen's Park devront effectuer des compressions importantes dans les programmes, majorer les impôts ou adopter une combinaison de ces deux mesures afin de respecter l'équilibre budgétaire.

Mais ces trous budgétaires seront plus graves encore si le gouvernement fédéral ne verse pas comme prévu les deux milliards de dollars supplémentaires au début de l'année pour financer le régime de soins de santé.

En vertu de l'accord sur la santé conclu en février entre Ottawa et les provinces, le fédéral s'est engagé à leur remettre deux milliards de plus dès janvier si ses surplus sont au moins de cinq milliards de dollars. Cet élément de l'accord avait été déterminant pour convaincre les premiers ministres des provinces de signer l'entente.

Or, le ralentissement économique au pays et les nombreuses crises qui frappent certaines régions depuis le début de l'année risquent de réduire considérablement les revenus d'Ottawa de sorte que les provinces pourraient ne jamais voir la couleur de cet argent qui devait servir à payer les hausses salariales des médecins et des infirmières et permettre de s'attaquer aux longues listes d'attente.

Si Ottawa ne peut honorer cette partie de l'entente, le Québec sera privé de 472 millions de dollars tandis que l'Ontario devra composer avec un manque à gagner de 771 millions.

Depuis le début de l'année, l'Ontario a été durement frappé par plusieurs crises, dont le SRAS, les effets de la fermeture de la frontière des États-Unis à l'exportation de boeuf à la suite de la découverte d'un cas de la maladie de la vache folle en Alberta, et la panne d'électricité sans précédent du mois d'août. La situation budgétaire s'est donc dégradée de manière considérable par rapport au dernier exercice financier quand la province affichait au surplus de 524 millions de dollars.

En Colombie-Britannique, le gouvernement libéral de Gordon Campbell projetait au printemps un imposant déficit de 2,3 milliards après un manque à gagner de 3,8 milliards en 2002-2003. Mais ces projections négatives seront sans doute revues à la hausse à cause des feux de forêt qui ont frappé une partie de la province, les pires incendies en près de 50 ans.

Terre-Neuve, qui a réussi à équilibrer son budget à deux reprises seulement au cours de deux dernières décennies, prévoyait un déficit de 212 millions dans son dernier budget. L'Île-du-Prince-Édouard, quant à elle, entrevoyait un déficit de 1,1 million.

Toutes les autres provinces prédisaient dans leur dernier budget équilibré ou légèrement excédentaire, mais le ralentissement de l'économie américaine et les nombreuses crises qui ont frappé diverses régions du pays risquent de chambouler leurs prévisions, à l'exception, bien entendu, de l'Alberta, qui prévoyait dans son dernier budget un excédent de 3,4 milliards.

Depuis quelques semaines, le Bloc québécois et le NPD talonnent le gouvernement Chrétien aux Communes afin de s'assurer qu'il verse aux provinces les deux milliards de dollars supplémentaires pour la santé.

Aux nombreuses questions de l'opposition, le ministre Stéphane Dion s'est dit heureux de constater que « le Canada demeure la seule économie dans le monde industrialisé qui a l'immense bonheur de se disputer à propos de ses surplus ».

ACTUALITÉS

Aleida Guevara March s'inquiète du sort de cinq Cubains emprisonnés aux États-Unis

La fille du Che en visite à Montréal

NATHAËLLE MORISSETTE

Aleida Guevara March, la fille du célèbre Ernesto Che Guevara, est débarquée à Montréal hier pour dénoncer l'injustice subie par cinq Cubains, présentement incarcérés aux États-Unis.

« Je suis venue au Canada pour que les gens d'ici connaissent les faits et comprennent ce qui s'est passé », a-t-elle expliqué lors d'un point de presse organisé par la Table de concertation de solidarité Québec-Cuba.

Après voir infiltré, à Miami, des groupes terroristes anticastristes afin de recueillir des informations qui étaient retransmises au gouvernement de Fidel Castro, cinq Cubains ont été arrêtés en septembre 1998. La justice américaine les a accusés d'espionnage et de conspiration.

Lors de leur procès, qui s'est terminé en décembre 2001, trois d'entre eux ont été condamnés à la prison à perpétuité, les deux autres ont eu des peines d'incarcération de 15 et 18 ans. Présentement, ils sont détenus dans des prisons de cinq États différents. Les membres de leur famille, à qui l'on refuse des visas, ne peuvent aller les visiter. Selon Mme Guevara, ses compatriotes ont été victimes d'une grande injustice. « Les terroristes des groupes qu'ils ont infiltrés n'ont même pas été arrêtés, dénonce-t-elle. En plus, leur procès a eu lieu à Miami, là où les groupes anticastristes dominent. »

En tournée dans les villes canadiennes, Aleida Guevara March et Irma Gonzalez, la fille de René Gonzalez Sehwerert, l'un des détenus, font des pressions pour que les cinq Cubains aient droit à un nouveau procès. « Une demande écrite a été faite pour qu'ils soient à nouveau entendus, indique Sean O'Donoghue, porte-parole de la Table de concertation de solidarité Québec-Cuba. Nous devrions avoir une réponse d'ici janvier 2004. » Pendant ce temps, plusieurs groupes soutenant la cause des détenus ont fait des pressions sur les Nations unies et se sont adressés à des organismes de défense des droits de l'homme.

La Cour d'appel doit autoriser la tenue d'un nouveau procès dans une autre ville que Miami, insiste Aleida Guevara March. « Nous comptons sur l'opinion publique canadienne pour influencer les Américains. »

Jusqu'à maintenant différentes conférences ont eu lieu à Vancouver ainsi qu'à Toronto et d'autres se tiendront à Québec et à Halifax.

Après un an de détention sans motif en Syrie, Maher Arar rentre au Canada

Fin d'un long cauchemar

KARIM BENESSAIEH

Rarement un homme aura-t-il été aussi content d'entendre crépiter des dizaines de flashes autour de lui. Accueilli hier soir à l'aéroport de Dorval par une trentaine de journalistes, Maher Arar, détenu sans accusation pendant 374 jours en Syrie, cachait mal son émotion.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE ©

« J'aimerais remercier mes compatriotes canadiens qui ont contribué à me faire revenir chez moi », a commenté Maher Arar, à son arrivée à Dorval hier.

Aux côtés de sa femme Monia Mazigh, M. Arar, 32 ans, est apparu amaigri, les yeux rougis et la voix tremblante. « Je suis très content d'être revenu à la maison et je suis excité de revoir ma famille », a déclaré le Canadien d'origine syrienne au cours d'un point de presse. Après quelques secondes de pause, il a repris lentement son discours.

« J'aimerais remercier mes compatriotes canadiens qui ont contribué à me faire revenir chez moi », a-t-il conclu. Monia Mazigh s'est dite soulagée de voir le « cauchemar » de son mari prendre fin. « Mais ce n'est qu'un début de justice », a-t-elle ajouté, quelque peu sibylline, avant de se lever et de quitter sans répondre aux questions des journalistes.

Le 26 septembre 2002, M. Arar, de retour de vacances dans le pays natal de sa femme, la Tunisie, a été arrêté et détenu lors de son escale à New York. Dix jours plus tard, il a été expulsé, d'abord en Jordanie, puis en Syrie, son pays natal qu'il a quitté alors qu'il était âgé de 17 ans. Il n'a été libéré qu'il y a trois jours, sans jamais connaître les motifs de son incarcération.

Torturé ?

Selon un rapport d'un comité syrien de défense des droits de l'homme, M. Arar aurait été torturé lors de son séjour dans son pays natal. Le porte-parole d'Aministie internationale Canada, Alex Neve, estime cette information « crédible », venant de la part d'un organisme reconnu internationalement.

« La Syrie a un bilan horrible en matière d'emprisonnement sans motif », a précisé M. Neve. Après plus de 11 mois de détention, M. Arar est « manifestement exténué », a-t-il ajouté. « Mais je ne suis pas médecin et il n'a pas encore été l'objet d'un examen médical. Il ne s'est pas plaint d'une maladie en particulier mais il n'a pas dit, non plus, qu'il était en bonne santé. »

Le porte-parole, qui a assisté aux retrouvailles de la famille une heure avant la rencontre de presse, a qualifié ce moment de « pure émotion ». « Ils se parlaient, ils se donnaient des baisers, ils s'enlaçaient. Il y avait beaucoup d'émotion. »

Le rôle du gouvernement canadien dans cette affaire a été ambigu, estime M. Neve. « Il y a des allégations que des informations auraient été transmises illégalement. Cela doit être vérifié. De même, le Canada a fait pression sur les officiels en Syrie, mais pas sur ceux des États-Unis. » Malgré tout, a-t-il concédé, certains responsables, dont le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, ont effectué « tout un travail ».

On ignore toujours ce qui a conduit à la libération de M. Arar. « Mais s'il est établi que M. Arar a vraiment été torturé, ou que les officiels canadiens ont partagé illégalement des informations sur lui avec les Américains, alors il a droit à une compensation », a soutenu M. Neve.

La GRC sur la sellette

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les soupçons d'une complicité de la Gendarmerie royale du Canada avec les autorités américaines, qui aurait mené à l'expulsion de Maher Arar en Syrie, ont encore été évoqués hier par l'opposition, un scénario d'ailleurs à moitié démenti par le solliciteur général, Wayne Easter.

Alors qu'une myriade de questions demeurent sans réponses à propos des circonstances entourant l'expulsion en Syrie et la détention du père de famille de 33 ans d'origine syrienne, le porte-parole de l'Alliance canadienne en matière d'affaires étrangères, Stockwell Day, a fait savoir que les membres du comité des affaires étrangères allaient tenter de vider la question ce midi en interrogeant le solliciteur général.

« C'est une question-clé, a confié M. Day. Je vais la soulever demain (NDLR : aujourd'hui) au comité des affaires étrangères lorsque le solliciteur général témoignera. Ce sera la première question que nous lui poserons.

« Quand cette affaire a éclaté, il y a un an, il faut se rappeler que le solliciteur général ou ses principaux fonctionnaires ont suggéré qu'il y avait peut-être eu des gens au sein de la GRC qui avaient à titre personnel donné des informations aux services de renseignement américains en ce qui à trait au dossier Arar, a poursuivi M. Day. Et lorsque nous avons interrogé le commissaire adjoint de la GRC (NDLR : Richard Proulx) devant notre comité, il y a quelques jours, il nous a dit qu'il ne pouvait nous donner des informations sur cette question pour des raisons de sécurité. Alors, nous allons réellement faire pression sur le solliciteur général afin qu'il nous dise si le Canada a joué un quelconque rôle malheureux dans toute cette affaire. »

Hier, le solliciteur général, Wayne Easter, marchait de toute évidence sur des oeufs lorsqu'il a rencontré les journalistes à la sortie des Communes. À la question demandant si la GRC avait fourni des informations aux autorités américaines sur Maher Arar, il n'a jamais voulu répondre directement.

« J'ai déjà répondu à la question, a-t-il répété plusieurs fois, en affirmant que la GRC n'a rien eu à voir dans la décision prise par les autorités américaines de *déporter* M. Arar, pas plus qu'elle n'aurait suggéré aux Américains qu'il soit expulsé. »

Les journalistes sont revenus à la charge plusieurs fois, insistant pour savoir non pas si le Canada avait eu quelque chose à voir dans la décision d'expulser Maher Arar mais si des informations sur Maher Arar avaient été communiquées aux autorités américaines.

« Ce que j'ai dit est factuel, a encore répété Wayne Easter. La GRC n'est pas impliquée dans la décision d'arrêter ou de *déporter* M. Arar. C'est simple. Ce sont les faits. »

M. Easter a quitté rapidement le point de presse en affirmant qu'il allait essayer ce matin « d'apaiser les préoccupations des membres du comité ».

Entorse aux procédures ?

Qu'il y ait eu ou non collaboration du Canada avec les États-Unis, l'expulsion par les États-Unis d'un citoyen canadien qui a vécu la moitié de sa vie au Canada est un manquement grave aux procédures établies dans de tels cas, s'entendent à dire aussi bien des députés libéraux que des députés de l'opposition.

À ce jour, insistent-ils, aucune preuve n'a été fournie sur une quelconque participation de Maher Arar à des activités terroristes. « S'il y a des preuves, s'il y a des accusations à porter, elles doivent être portées ici au Canada où il aura un procès juste et où il sera représenté par un avocat », a commenté la député libérale Marlene Catterall, la première responsable canadienne à avoir visité M. Arar en prison après des mois de détention. « Je suis d'accord pour dire, a ajouté Mme Catterall, qu'il y a beaucoup de brouillard à dissiper dans cette affaire. »

NOMBRE DE CANADIENS EMPRISONNÉS À L'ÉTRANGER
2866

PRINCIPAL PAYS OÙ ILS SONT EMPRISONNÉS
États-Unis (2159, soit environ 75 % des cas). Les autres Canadiens purgent des peines de prison dans plus de 100 pays différents.

RAISON DE L'EMPRISONNEMENT
Le tiers des cas sont liés à la possession, le trafic ou la production de drogues. Environ 20 % des cas découlent de la violation des lois d'immigration. Les autres crimes reprochés sont la possession d'armes, le vol, la prostitution, les menaces et le fait d'avoir troublé la paix.

Tolérance zéro dans les écoles privées

MARIE ALLARD

Alors que les écoles montréalaises mettent l'accent sur la gestion de la consommation, d'autres institutions scolaires résistent encore et toujours à l'envahisseur nommé cannabis. L'école secondaire des Pionniers, de Trois-Rivières, est du nombre.

« Dès qu'on prend un élève avec de la drogue, peu importe la quantité, on le suspend et on appelle les policiers, dit Michel Pleau, directeur adjoint de l'établissement fréquenté par 1500 élèves. On le fait même si on ne trouve qu'une pipe ou un récipient qui a pu servir à contenir du *pot*. Nous sommes très sévères et constamment aux aguets. »

Deux suspensions par mois

Le résultat, c'est qu'un adolescent y est suspendu toutes les deux semaines. Et pas que chez les doubleurs : trois élèves inscrits dans l'un des programmes enrichis se sont aussi fait pincer l'an dernier.

Jusqu'en juin, les élèves fautifs étaient automatiquement rétrogradés au secteur régulier, ce qui a créé un tollé. « À quand les chiens renifleurs ? » ont demandé des parents au conseil d'établissement... qui a fini par céder. « Cette année, les élèves qui consomment de la drogue sont privés de leurs sorties éducatives, mais ils peuvent réintégrer leur concentration », indique M. Pleau.

Les collèges privés ne sont généralement pas aussi compréhensifs. « La tolérance zéro est appliquée partout, c'est indiqué très clairement dans le code de vie des établissements », dit Auguste Servant, porte-parole de la Fédération des établissements d'enseignement privés (FEEP). Contrairement au réseau public, le privé « n'a pas les ressources nécessaires pour venir en aide à ces élèves », fait-il valoir.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE ©

Près de quatre adolescents sur 10 ont consommé du cannabis entre 12 et 17 ans. La statistique qui a changé, c'est la précocité ; les adolescents qui ont commencé à prendre du *pot* de façon régulière ont commencé à l'âge de 13 ou 14 ans.

Inhaler dès le primaire

MARIE ALLARD

« Aujourd'hui, les élèves commencent à fumer des joints en sixième année du primaire, dit Louise Boisvert-Garant, psychoéducatrice à l'école secondaire Jeanne-Mance, de Montréal. C'était très peu fréquent il y a trois ou quatre ans. »

Après avoir augmenté en flèche au cours des années 90, la consommation de haschich et de marijuana est désormais stable : environ 40 % des jeunes Québécois de 12 à 17 ans en ont déjà pris. Ce qui change, c'est la précocité. Et on ne parle pas de l'âge de la première bouffée de joint prise en cachette. Les jeunes qui consomment de la drogue de façon régulière — soit au moins une fois par semaine —« ont commencé à le faire en moyenne à 13-14 ans », selon l'Institut de la statistique du Québec.

Jonathan, un élève de 15 ans rencontré devant l'école Jeanne-Mance, peut en témoigner. « J'ai commencé à prendre du *pot* à 8 ans, raconte-t-il. Je jouais au PlayStation quand mon grand frère m'a bouché le nez et mis un joint dans la gueule. Je me suis étouffé, puis j'ai trouvé que ça donnait un bon *feeling*. Après ça, j'ai fumé toutes les fins de semaine. »

« Je jouais au PlayStation quand mon grand frère m'a bouché le nez et mis un joint dans la gueule. »

Il faut dire que le cannabis est très... accessible. « Un jeune peut se procurer du *pot* à l'école, sur le marché noir, tandis qu'il ne peut pas acheter une bière ou des cigarettes au dépanneur », rappelle Louise Guyon, chercheuse au Groupe de recherche et d'intervention sur les substances psychoactives du Québec (RISQ).

Même le projet de loi sur la marijuana semble conforter les adolescents dans leurs habitudes. « Les jeunes sont informés, ils savent qu'on parle de décriminaliser le cannabis », souligne Martin Alarie, travailleur de rue à l'organisme Plein milieu. Les amendes prévues sont d'ailleurs réduites pour les adolescents : 100 $ au lieu de 150 $ pour possession de 15 grammes ou moins.

Ne voient-ils pas les dangers — rendement scolaire réduit, apparition de troubles psychologiques — liés à la consommation de drogue ? « Non, ils ont du *fun* ! constate Mme Boisvert-Garant. Les mauvais côtés arrivent plus tard. En leur disant de réduire leur consommation, on s'attaque au plaisir, ce qui n'est pas une mince affaire. »

EFFETS SECONDAIRES

Les adolescents qui fument régulièrement du cannabis s'exposent quatre fois plus que les autres à développer une psychose à l'âge adulte, conclut une récente étude néo-zélandaise. Dix pour cent de ceux qui fumaient à l'âge de15 ans ont montré des symptômes de schizophrénie à 26 ans. Plus on commence à fumer jeune, plus le risque de psychose future est grand. Les chercheurs ont trouvé que la maladie mentale ne conduit pas à la consommation de drogue, mais que l'inverse est souvent vrai. L'usage habituel du cannabis accroît aussi les risques d'anxiété et de dépression, selon d'autres études. Parmi les effets secondaires, on a noté chez les femmes un raccourcissement du cycle menstruel. La consommation de cannabis augmente partout dans le monde depuis les années 90, et les adolescents fument de deux à cinq fois plus que les adultes. Le record appartient aux Australiens de 17 ans, dont 55 % tâtent du joint.

QUELQUES STATISTIQUES...

> En 5e secondaire, 28% des jeunes ont une consommation à risque ou problématique.

> 16% des jeunes Québécois, de 12 à 17 ans, ont pris des hallucinogènes (LSD, PCP, mescaline, champignon, acide, ecstasy) au cours de la dernière année.

> 7% ont pris des amphétamines, 5% de la cocaïne, 1,2% de l'héroïne.

Sources : *British Medical Journal* ; Organisation mondiale de la santé ; Office des Nations unies contre la drogue et Institut de la statistique du Québec





PIERRE FOGLIA

Le grain de ma peau

Tout le monde a trouvé mon idée géniale. Moi aussi. J'irais dans une vieille imprimerie composer ce texte à la main, au plomb, lettre par lettre comme on le faisait encore il y a 50 ans quand j'étais apprenti typographe. Et ce texte que vous êtes en train de lire, je le ferais imprimer par la nouvelle rotative de *La Presse* à 80 000 exemplaires à l'heure. Je serais en quelque sorte le dernier survivant d'une galaxie ancienne qui, en signe de reddition, déposerait son offrande au pied des consoles de la modernité numérisée.

Vous aussi, vous trouvez que c'était une bonne idée ?

Pas tant que cela, finalement. J'ai donc composé mon texte à la mitaine dans une vieille imprimerie de la rue d'Iberville, puis je suis allé visiter la nouvelle, sur le boulevard Métropolitain. Je faisais le tour de la bâtisse quand ma fiancée m'a appelé sur mon portable. T'es où ?

À la nouvelle imprimerie.

De quoi ça a l'air ?

Je ne sais trop. Cela ressemble à un temple mormon, mais cela pourrait être aussi bien la résidence secondaire d'un marchand de piscines italien de Pointe-aux-Trembles.

Je me suis souvenu de ma première imprimerie. J'avais 15 ans. L'imprimerie Rolfsen était tenue par une dame juive dont le mari était mort dans les camps. Elle était située rue des Sept-Cheminées, entre la charcuterie Maillard et le Bazar de l'hôtel de ville. Mon premier travail avait été de faire une affiche pour un bal, je l'avais composée en caractères de bois, elle était bleue et dès le lendemain placardée sur tous les murs de la petite ville. J'avais envie d'arrêter les passants dans la rue : hé, monsieur, c'est mon affiche, c'est moi qui l'ai faite, elle est belle, hein ? L'ai-je dit ? C'était rue des Sept-Cheminées depuis rebaptisée « de l'Union » par un maire communiste, je veux dire qu'il n'est pas du tout certain que je serais devenu typographe si ma première imprimerie avait été située entre le boulevard Industriel et la voie de desserte du Métropolitain.

Qu'il me suffise de préciser que je n'ai jamais cessé d'être typographe.

Le monsieur qui me faisait visiter les nouvelles presses de *La Presse* était pressé. Il m'a mené directement à un monstre de fer grand comme un paquebot, avec des bastingages tout autour, et au moins trois échelles pour arriver en haut.

Ah tiens, c'est une Heidelberg ?

Vous connaissez ?

Je reconnais le nom. Dans la première imprimerie où j'ai travaillé, il y a cinquante ans, les presses à platines étaient aussi des Heidelberg.

La nouveauté de celle-ci est dans les consoles des contrôles. Dans la robotisation des opérations. Dans la numérisation de l'encrage. Dans la résolution des couleurs. Dans l'impression simultanée des deux côtés de la feuille. Dans le système de gravage des plaques « computer to plate », dans le système d'encartage, et même dans le chargement des camions qui attendent pour la livraison. Pas un papier à terre. Ni une tache d'encre sur le ciment. Un employé faisait des essais de couleurs qui ne se disent plus des rouges, ni des verts, mais R36 ou V54.

Je trouvais mon idée de moins en moins géniale. Quels liens allais-je faire ? Je ne connais rien aux presses, ni aux nouvelles, ni aux anciennes. Je n'ai jamais été du côté de l'impression. Toujours du côté de la composition. Ah oui ! me disent les gens qui croient s'y connaître un peu, tu travaillais sur ces machines qui composaient les textes en plomb...

Non. Vous voulez dire une linotype, cette machine extravagante qui ressemblait un peu à un piano. En frappant sur les touches, l'opérateur du clavier libérait des coulées de plomb en fusion dans les matrices des lettres, et les lignes tombaient sur la galée, chaudes comme des petits pains que l'on sort du four. Non, je n'ai jamais été linotypiste.

J'étais typographe. Je suis — avec Gutenberg qui inventé la typographie il y a 500 ans — je suis l'ancêtre de cette machine qui composait les textes ligne par ligne. Moi, je les composais lettre par lettre, que je pigeais une à une dans une grande boîte plate que l'on appelait casse, divisée en compartiments appelés cassetins d'inégales grandeurs, le cassetin des « e » forcément plus grand que celui des « Ç », mais je ne vous ferai pas un cours de typographie.

Qu'il me suffise de préciser que je n'ai jamais cessé d'être typographe. Même devenu journaliste, je n'ai jamais écrit que des textes de typographe. Je vous parle de la fabrication du texte. Du travail des mots. En cela, je suis typographe bien avant d'être journaliste. Je suis probablement le journaliste qui a le plus recours aux italiques, aux parenthèses, aux crochets, aux points-virgules, aux notes de bas de page que je déplore chaque fois de ne pouvoir faire composer en petites capitales comme il se devrait (plus personne ne sait ce que sont les petites capitales) ; je suis sans doute aussi le seul journaliste qui se contrecrisse de toute éternité d'être joué en première page ou dans le bas de la page 12 du cahier E, mais je suis aussi celui qui vire sur le top pour une mauvaise « tourne », ou quand le « blanc » est mal réparti entre les paragraphes, et celui qui ne pardonnera jamais à l'andouille qui a « redessiné » nos chroniques sur la largeur de la page, ce qui oblige à des titres sur six colonnes gros comme ça, avec pour résultat qu'une fluette bluette sur les chats est annoncée chaque fois comme le naufrage du *Titanic*.

Mais ce sont là des détails. Quand je dis que je suis typographe, cela veut dire d'abord que pour moi, les mots, avant d'avoir un sens, ont un relief, un modelé, un grain comme celui de la peau. Les mots sont des objets que je peux tenir dans ma main.

Tenez, prenons un mot au hasard (qui fait bien les choses), prenons le mot IMPRIMERIE.

Je compose I,M,P,R,I,M,E,R,I,E ; sur le clavier de mon ordinateur. Je ne suis pas sûr de pouvoir vous expliquer clairement la suite, je veux dire par quel procédé ce mot imprimerie se retrouve imprimé dans le numéro historique de *La Presse* que vous tenez présentement à la main. Je peux seulement affirmer que le seul moment dans le processus où le mot IMPRIMERIE aura eu un relief, un modelé, un grain de peau, de ma peau, c'est quand je l'ai composé.

Puis, sur le boulevard Métropolitain, dans une bâtisse qui ressemble à un temple mormon ou à la résidence secondaire d'un marchand de piscines italien, une machine de 100 millions a aplati, écrapouti le mot imprimerie comme tous les autres mots contenus dans ce journal, au point de les réduire à une microscopique pellicule appliquée sur une feuille de zinc, que l'on encrera selon un procédé par émulsion appelé offset.

Mais tout cela n'est que quincaillerie, vaudrait-elle 100 millions. En bout de ligne, si j'ose dire, il y a vous qui lisez ce journal. Et alors ? Ce mot imprimerie ? A-t-il un relief ou non ? Du modelé ? Le grain de ma peau ?

Si c'est oui, ce n'est pas grâce aux nouvelles presses. Et si c'est non, ce n'est pas de leur faute.

Merci Martin

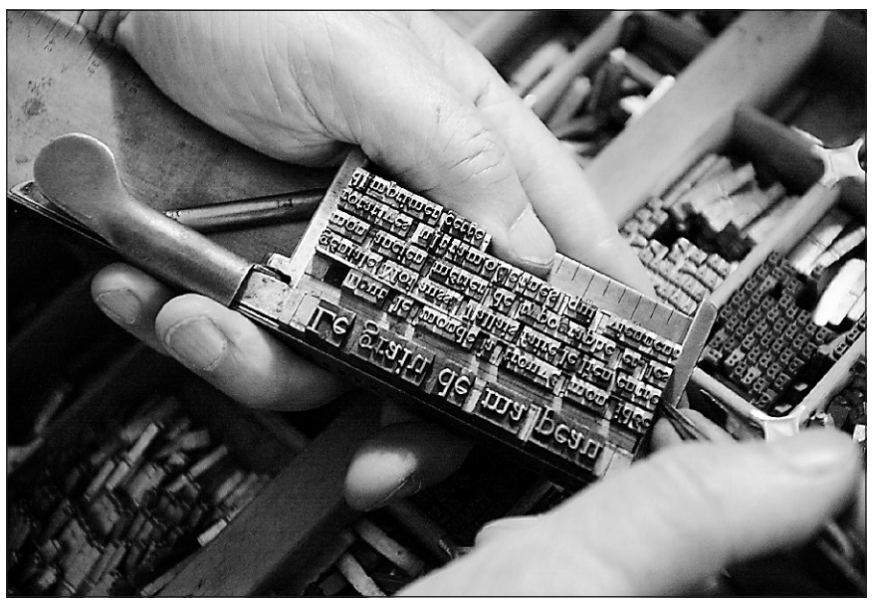


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse ©

J'ai composé à la main le premier paragraphe de cette chronique à l'imprimerie de Martin Dufour, 5505, rue d'Iberville à Montréal. Le caractère utilisé est un garamond de 14 points, interligné à deux points. Les caractères sont bien sûr à l'envers, il en est ainsi en typographie, l'oeil des lettres est fondu à l'envers pour s'imprimer à l'endroit.

La faute dans le titre de la photo — le «n» de grain est à l'endroit — n'est pas une coquetterie. J'ai levé la lettre de la casse sans en vérifier tactilement le cran, comme l'eût fait un bon typographe... Je n'ai pas osé redéranger Martin pour si peu, il a mieux à faire, il est présentement en plein tirage d'un livre (poèmes et bois gravés) pour le compte d'un graveur de Vancouver, Mme Lucie Lambert. Les poèmes sont de Rainer Maria Rilke, les derniers (et les seuls en français) que Rilke a écrits : *Les Roses*. Mais je vous reparlerai de tout cela...

— *Pierre Foglia*

EN BREF

Un ancien journaliste touche le gros lot

Un ancien journaliste de *La Presse,* Yves Leclerc et sa conjointe Marie-Josée Azur ont gagné le gros lot au Lotto 6/49 : 10 millions bien comptés ! « J'achète surtout des billets quand les gros lots sont alléchants », a explique l'heureux gagnant, qui en avait acheté 10 pour le tirage du 4 octobre. Le couple compte s'envoler bientôt vers le Sud ou vers l'Europe pour ensuite réfléchir calmement à ses projets d'avenir. Après sa retraite de *La Presse*, M. Leclerc s'est reconverti dans la gestion d'un site Internet sur l'économie et la technologie.

Le Nobel de médecine est remis

Le prix Nobel de médecine 2003 a été attribué conjointement hier à l'Américain Paul Lauterbur et au Britannique Peter Mansfield, pour leurs découvertes en matière d'imagerie par résonance magnétique, la fameuse IRM qui permet d'obtenir des images des organes internes du corps. L'IRM permet d'examiner presque tous les organes sans passer par la chirurgie, et elle est particulièrement précieuse pour l'examen approfondi du cerveau et de la moelle épinière. Les découvertes des deux chercheurs ont abouti à la caméra magnétique moderne. Il s'agit de la tomographie par résonance magnétique — du grec « tomos », morceau coupé. Ces travaux représentent « une grande avancée pour la médecine et la recherche médicale », souligne l'Assemblée Nobel de l'Institut Karolinska, qui attribue le prix. « Je suis surpris et très honoré », a commenté Paul Lauterbur, 74 ans, qui travaille au Laboratoire biomédical de résonance magnétique de l'Université de l'Illinois à Urbana. « Je pense que (notre) travail a été utile pour beaucoup de gens et je suis heureux que cela ait été reconnu par l'académie suédoise. »

Avant d'être utilisée dans le domaine médical, la résonance magnétique a principalement servi à étudier la structure chimique de diverses substances. Dans les années 70, les deux lauréats ont fait des découvertes novatrices qui ont permis de développer d'importantes applications médicales, souligne l'Assemblée Nobel. — *Associated Press*



En poste, Paul Martin chassera de nouveau le député de Québec-Est

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – La guerre que se livrent Jean Chrétien et Paul Martin depuis quelques jours se poursuit : l'ex-ministre des Finances entend renverser la décision du premier ministre de réintégrer le député indépendant de Québec-Est, Jean-Guy Carignan, au sein du caucus libéral dès qu'il prendra les commandes du gouvernement au début de 2004.

M. Martin, qui sera confirmé dans ses fonctions de chef du Parti libéral à la mi-novembre au cours d'un congrès à Toronto, s'oppose farouchement, à l'instar de ses collègues députés du Québec, à la réinsertion de M. Carignan au sein du caucus.

M. Chrétien a décidé jeudi dernier de permettre le retour de M. Carignan malgré l'opposition quasi unanime de ses troupes au Québec.

Hier, le ministre de la Justice, Martin Cauchon, qui avait mal reçu la nouvelle la semaine dernière, a dit que le député Carignan avait payé pour la faute qu'il a commise et qu'il peut réintégrer le caucus. Le député de Québec-Est a été expulsé du caucus libéral à l'automne 2001 après avoir plaidé coupable à une accusation de délit de fuite et il siège depuis comme député indépendant. Il avait heurté une piétonne avec sa voiture à Lac-Saint-Charles, trois semaines avant son élection, et avait négligé de s'arrêter.

« M. Martin reconnaît qu'il s'agit d'une décision qui appartient au premier ministre. Il ne cherche pas à provoquer une bataille sur cette question ou de critiquer le premier ministre. (...) Mais il partage l'avis unanime du caucus que M. Carignan ne mérite pas de siéger au caucus libéral », a indiqué hier Scott Reid, un porte-parole de M. Martin.

« La question qui se pose est de savoir ce que M. Martin fera lorsqu'il sera premier ministre. Vous pouvez être assuré qu'il va respecter l'avis du caucus du Québec. Lorsqu'il deviendra chef du parti, il agira en conséquence », a ajouté M. Reid.

En principe, M. Carignan devrait participer à sa première réunion du caucus demain. Mais des députés du Québec qui appuient M. Martin ont déjà fait savoir qu'ils songent à boycotter le caucus tant et ainsi longtemps que M. Chrétien ne renversera pas sa décision.

Députés heureux

Des députés libéraux interrogés par *La Presse* hier se sont dits heureux de voir leur prochain chef s'élever de la sorte contre la décision du premier ministre et s'engager ainsi à expulser M. Carignan.

« Je suis absolument satisfait. La chose que je ne comprends pas, c'est de savoir pourquoi le premier ministre a agi de la sorte. Je me pose la question. Aussi, je n'aimerais pas être dans la peau de M. Carignan alors que la totalité de mes collègues ne veulent pas le voir », a indiqué hier le député de Vaudreuil-Soulanges, Nick Discepola.

M. Discepola fait partie de ceux qui n'assisteront pas au retour au bercail de M. Carignan.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires de M. Carignan. Le bureau du premier ministre a refusé de faire quelque commentaire que ce soit.

Comme un premier ministre

M. Chrétien a décidé de réintégrer le député fautif même si les députés s'étaient clairement opposés à un tel geste à la réunion du caucus mercredi dernier.

Le chef du gouvernement libéral a pris cette décision après s'être montré agacé de voir son éternel rival et successeur se comporter comme s'il était déjà premier ministre.

M. Chrétien avait en effet du mal à cacher son agacement après avoir appris que M. Martin était en train d'organiser une sorte de conférence fédérale-provinciale avec les premiers ministres des provinces à l'occasion du match de la Coupe Grey qui aura lieu à Regina le 16 novembre, soit deux jours après qu'il aura été officiellement désigné chef du parti.

La semaine dernière, M. Martin s'est également rendu à Halifax et à Charlottetown afin de constater les dégâts causés par l'ouragan *Juan*. Il a promis aux premiers ministres de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard une aide financière.

Avec la Presse Canadienne

Les deux soldats canadiens victimes du terrorisme, selon Moscou

SYLVAIN LAROCQUE
PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – En visite dans la capitale fédérale, hier, le ministre russe de la Défense, Sergueï Ivanov, a mis sur le compte du terrorisme la mort de deux soldats canadiens en Afghanistan, la semaine dernière. Mais en l'absence de preuves en ce sens, son homologue canadien, John McCallum, refuse pour le moment de corroborer cette thèse.

Condoléances russes

« Je crois que ce qui s'est passé était un acte de terrorisme », a déclaré le ministre Ivanov à l'issue d'un tête-à-tête avec M. McCallum, à Ottawa, au cours duquel il a transmis ses condoléances au Canada pour la tragédie.

« Cette explosion a été perpétrée contre les personnes qui sont postées en Afghanistan dans le cadre d'un mandat des Nations unies », a-t-il précisé par la voix d'un interprète.

Les deux soldats, le sergent Robert Short, de Fredericton, et le caporal Robbie Beerenfenger, d'Ottawa, sont morts jeudi dernier lorsque leur jeep a été soufflée par ce qu'on croit être une mine antichar, à quelques kilomètres de la capitale afghane, Kaboul.

Le ministre McCallum s'est montré plus prudent, soutenant que l'armée n'avait pas encore terminé son enquête sur le drame.

« Je suis tout à fait d'accord avec le ministre (russe) que si la tragédie en Afghanistan est un acte (commis) par une personne ou des personnes, ça serait un acte terroriste », a-t-il affirmé. Mais selon le ministre, l'hypothèse voulant que l'explosion ait été causée par un obus qui se trouvait là depuis longtemps n'a pas encore été écartée.

« On n'a pas de réponses en ce moment », a-t-il répété.

Quoi qu'il en soit, M. McCallum dit avoir obtenu l'assurance de son homologue que la Russie transmettrait au Canada tout renseignement « qui pourrait être utile concernant la sécurité de nos troupes » en Afghanistan.

Le projet de carte d'identité évalué à 7 milliards

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le coût du projet de carte d'identité nationale du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration dépasserait les 7 milliards, selon un rapport qui vient d'être remis à un comité parlementaire — une facture telle qu'elle fait pâlir celle du registre national des armes à feu, pourtant évalué à 1 milliard.

Et ce montant, basé sur des estimations réalisées pour un projet semblable en Grande-Bretagne, sera probablement beaucoup plus élevé, avance le directeur du groupe international Privacy International, dont le siège social est au Royaume-Uni.

Selon Simon Davies, malgré le coût exorbitant d'une carte qui comporterait des données biométriques de chaque Canadien, comme les empreintes digitales ou rétiniennes, rien ne garantit que cela serait vraiment utile pour la sécurité du pays. Le comité des Communes sur la citoyenneté et l'immigration, qui doit remettre aujourd'hui son propre rapport intérimaire résumant le déluge de constats négatifs, a rencontré le groupe de M. Davies à Londres le printemps dernier.

L'évalution du groupe excède les 5 milliards estimés par le commissaire à la protection de la vie privée, Robert Marleau, qui s'est lui aussi prononcé contre la carte.

Elle a tout pour décoller rapidement.
Dont son taux de location.

Faites un essai de la Saab 9-5 2003 avant qu'elle ne disparaisse.

La Saab 95 2003

Louez pour
412 $† /mois pour une location de 48 mois

À partir de
42 750 $** 0,9 % taux de location

Moteur turbo 2,3 litres de 185 HP. Modèle Linear avec groupe Premium incluant : assises des sièges en cuir, toit ouvrant, sièges avant à réglage électrique avec mémoire côté conducteur, roues de 16 po à dix branches, plan Sain et sauf OnStar*, sièges avant et arrière chauffants, climatisation automatique à deux zones, radio AM/FM stéréo Prestige avec lecteurs de cassettes et de disques compacts, système d'appuis-tête actifs Saab.



MODÈLE AERO PRÉSENTÉ
DISPONIBLE À PARTIR DE 52 000 $**.

1 888 888-SAAB saabcanada.com

†La mensualité est pour une location de 48 mois d'une Saab 9-5 1SA avec groupe Premium. Un incitatif sur la location (1000 $) est disponible et est déjà appliqué sur la mensualité annoncée. L'offre est calculée avec comptant ou échange de 4675 $. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 80000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Autres offres de location disponibles. L'offre de location est sujette à l'approbation de crédit par GMAC, peut changer sans préavis et ne peut être jumelée. †**Les taxes, l'immatriculation, la préparation à la route, le dépôt de sécurité (si requis), les frais reliés à l'inscription/enregistrement au Registre des droits personnels et réels mobiliers/PPSA, les droits, les frais d'administration, l'assurance, le transport (990 $), la taxe d'accise (100 $) et l'équipement optionnel en sus. Valide pour les particuliers seulement. Les détaillants peuvent vendre à moindre prix. Cette offre s'applique aux modèles 2003 en inventaire chez les détaillants. *Tous nos véhicules Saab 2003 sont assortis du plan Sain et sauf OnStar pour une durée d'un an. Composez le 1 800 ONSTAR-7 pour plus de détails. Initialisation requise. Le système OnStar s'appuie sur des fournisseurs de services reconnus ainsi que sur des technologies existantes en matière de communication cellulaire et de satellites. Les systèmes électriques doivent être en bon état de marche pour que le système fonctionne correctement.

OnStar ICI

3175697A

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
1 800 724-7457
www.gravelauto.com

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
1 866 750-2222
www.gravelauto.com

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondialsaturn.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
1 866 662-3333
www.gravelauto.com

Saturn Saab Isuzu Anjou
11000, rue Renaude-Lapointe
Anjou
(514) 355-9933
www.anjousaturn.com

Saturn Saab Isuzu de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

3175700

Sans numérique

POLITIQUE

Santé: les libéraux sous influence?

ARIANE KROL

L'Institut économique de Montréal (IEDM) a ses entrées directes auprès du gouvernement du Parti libéral du Québec et influence ses politiques, soutient la coalition Solidarité Santé.

« L'Institut économique a ses entrées et des entrées très importantes au parti libéral et auprès du gouvernement Charest », a affirmé hier la porte-parole de la coalition, Marie Pelchat.

La coalition, qui réunit notamment des syndicats et des organismes communautaires, milite pour la préservation du système public de santé et de services sociaux.

L'IEDM se définit comme un institut de recherche et d'éducation indépendant et non partisan. Il est favorable à la participation du secteur privé dans les soins de santé.

La coalition a recoupé plusieurs informations qu'elle juge troublantes.

Il y a un an, le chef de la direction de l'Institut, Michel Kelly-Gagnon, a dit en entrevue à *The Gazette* que l'ADQ et le PLQ consultaient l'Institut presque toutes les semaines. « C'est notre directeur qui a voulu un peu exagérer l'influence qu'on peut avoir. Quand un organisme comme le nôtre lance des études qui deviennent du domaine public, les gens qui ont à gérer les politiques gouvernementales suivent ce qui se passe et prennent connaissance des documents », répond le directeur des communications de l'Institut, Patrick Leblanc.

La coalition a tiqué devant une citation du site de l'IEDM, signée Jean Charest, premier ministre du Québec, selon qui l'Institut est essentiel pour « pouvoir s'inspirer de nouvelles idées. D'idées qui vont nous permettre, à nous qui sommes à un autre niveau, de s'inspirer et de s'alimenter des choix ».

C'est lorsqu'il a été invité à parler devant l'Institut durant la campagne électorale, comme Mario Dumont et Bernard Landry, que le chef du Parti libéral a prononcé ces paroles, précise Patrick Leblanc.

Le porte-parole de Jean Charest nie toute influence directe. « (Nous sommes) un gouvernement de tous les Québécois, donc c'est normal qu'on parle à toutes sortes de gens », dit Christian Barrette.

La coalition s'indigne que l'IEDM ait le statut d'organisme de bienfaisance. « On nous demande d'accepter que des gens fortunés obtiennent des réductions d'impôts pour faire la promotion de leurs intérêts particuliers au détriment du bien commun et de l'intérêt collectif », dénonce Marie Pelchat.

L'enregistrement d'organisme charitable « a été accordé sous entente que l'Institut n'a pas été créé afin de promouvoir un point de vue particulier, que ce soit au niveau de la promotion de l'économie de marché, de la non-intervention gouvernementale ou de toute théorie économique », lit-on dans la notification émise par Ottawa en 1998.

La coalition pense aussi que l'Institut devrait s'inscrire au registre québécois des lobbyistes pour que les nouvelles lois régissant ce genre d'activités s'appliquent à l'organisme.

« Si les partis s'inspirent de nos travaux, ce n'est pas parce qu'on fait du lobbying, mais parce qu'on a une très bonne stratégie de diffusion », réplique Patrick Leblanc.

SOUS-TRAITANCE

Le patronat plaide sa cause

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Le Conseil du patronat du Québec espère obtenir dès les prochains mois une réforme de l'article 45 du Code du travail afin de faciliter le recours à la sous-traitance, tant dans le secteur public que privé.

La mise en échec de cette réforme controversée est devenue le cheval de bataille des centrales syndicales depuis que le gouvernement Charest a annoncé son intention de faciliter éventuellement le recours à la sous-traitance.

Le président du Conseil du patronat (CPQ), Gilles Taillon, qui rencontrait hier après-midi le premier ministre Jean Charest à ses bureaux de Montréal, ne cache pas sa hâte dans ce dossier. « Nous le souhaitons et nous espérons que ça va se faire » d'ici la fin de l'année 2003, a-t-il confié. « Le discours inaugural du premier ministre et ses déclarations à son conseil général ont tout lieu de nous laisser croire que ça va se faire rapidement. »

Le premier ministre Charest n'a cependant pas répondu précisément à la requête de M. Taillon hier, et il n'a pas parlé à la presse après la rencontre, comme l'a fait le CPQ.

M. Taillon s'est dit conscient que la seule évocation de cette modification à une protection que les syndicats considèrent comme minimale soulève un tollé. « Il y en a même qui disent qu'on radote, mais on va radoter tant qu'il n'y aura pas de modification à cette législation », a-t-il déclaré. Le CPQ considère nécessaire cette modification à l'article 45 pour des raison de compétitivité et de flexibilité.

En fait, l'article 45, dans sa formulation actuelle, n'empêche pas la sous-traitance, mais lui impose des balises. Il détermine les conditions du transfert de l'accréditation syndicale chez le sous-traitant et stipule que la convention collective suit pour une durée d'un an chez le sous-traitant.

Néanmoins, M. Taillon estime qu'avec « l'épée de Damoclès que constitue 45, ça devient extrêmement difficile de sous-traiter » au Québec. Il estime que le Québec « sous-traite 10 ou 15 % moins que l'Ontario ».



100 % numérique

Voyez tout, mieux.

La télé par satellite 100 % numérique **ExpressVu**[MC].
Son et images d'un réalisme exceptionnel.

99$*

Installation comprise

1 87 SOUCOUPE www.bell.ca/satellite

Visitez un magasin Espace Bell ou tout autre détaillant autorisé.

ExpressVu



Bell

Et bien simple.[MC]

3176023A

*Le prix de détail suggéré pour le système 3120 est 199 $ moins le crédit de programmation de 100 $ (qui s'applique à raison de 20 $ par mois pour les cinq premiers mois) Conditionnel à l'abonnement au forfaits Combo Maxi Plus, Ultras, Ultimate ou à certains combos internationaux. Conditionnel à un engagement minimum de 12 mois au service ou des frais de désactivation de 70 $ seront appliqués. Cette offre se termine le 19 octobre 2003. Les abonnés doivent faire installer et activer les récepteurs d'ici le 2 novembre 2003. Ne s'applique pas aux résidents de condominiums, d'appartements ou d'autres immeubles à logements multiples ni à la clientèle commerciale. Pour les détails, visitez www.bell.ca/installation incluse. D'autres conditions s'appliquent. Des frais réseau mensuels de 2,99 $ avant taxes s'appliquent à tous les abonnés. Détails sur nos offres en magasin ou au www.bell.ca/satellite. ExpressVu est une marque de commerce de Bell ExpressVu, société en commandite.

POLITIQUE

BILINGUISME

La commissaire fait pression sur Paul Martin

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le futur premier ministre, Paul Martin, doit rapidement promettre qu'il respectera les engagements du gouvernement Chrétien quant à la revalorisation du bilinguisme au Canada, a estimé lundi la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam.

« Le prochain premier ministre a non seulement l'obligation d'honorer les engagements de son prédécesseur, parce que c'est le même gouvernement, mais aussi de nous dire comment il va contribuer à continuer sur la lancée de progression vers l'égalité réelle (de l'anglais et du français) », a déclaré Mme Adam après avoir déposé son quatrième rapport annuel aux Communes.

Dans ce rapport, la commissaire s'indigne notamment du fait que certains ministères prennent des années à se conformer à ses recommandations. Ainsi, huit ans après que le problème eut été signalé pour la première fois, les guichets automatisés du ministère du Développement des ressources humaines sont toujours incapables de fournir une traduction acceptable des offres d'emploi du secteur privé qui s'y trouvent.

Quant à la Gendarmerie royale du Canada, elle a mis quatre ans à accepter que ses agents de première ligne soient obligatoirement bilingues dans la région de Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Pour ce qui est des anglophones, ils demeurent sous-représentés dans la fonction publique fédérale au Québec, une situation que Mme Adam déplore une fois de plus. Ottawa reconnaît qu'il faudrait embaucher 1000 nouveaux fonctionnaires anglophones pour régler le problème.

AUTOCHTONES

Le chef Phil Fontaine veut 1,7 milliard

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le plan de refonte et d'expansion de l'Assemblée des premières nations mis de l'avant par son chef national, Phil Fontaine, coûterait 1,7 milliard, selon une proposition de budget controversée soumise au gouvernement fédéral.

Le projet de réforme suscite du ressentiment parmi les chefs, qui estiment que M. Fontaine outrepasse son rôle de principal canal de transmission des préoccupations des autochtones à Ottawa.

La réorganisation envisagée consisterait à ajouter un palier bureaucratique de plus à l'organigramme du groupe de pression, qui représente plus de 600 Premières Nations. Toujours en vertu de cette mesure, l'Assemblée offrirait aussi certains services actuellement assurés par le gouvernement.

La proposition de budget pour l'exercice financier 2004-2005 devrait susciter de chauds débats au cours de la réunion de deux jours de l'Assemblée qui débute demain, à Vancouver.

« Présomptueuse », « grandiose » sont des qualificatifs qui ont été employés à l'égard de la proposition Fontaine, et certains autochtones trouvent que M. Fontaine interprète son mandat d'une manière trop ambitieuse. « Nous avons eu une élection, mais à entendre ces propositions, nous avons l'impression que nous avons eu un couronnement », laisse tomber le chef Stewart Phillip, président de l'Union des chefs indiens de Colombie-Britannique. M. Phillip craint que M. Fontaine ne cherche à étouffer tout débat.

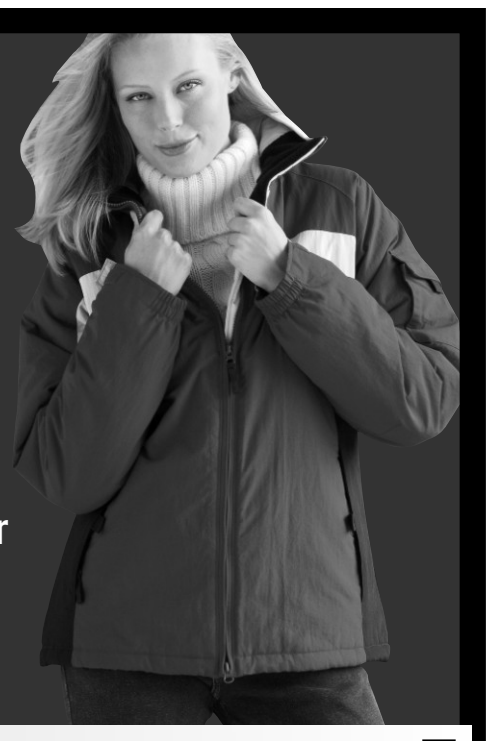
M. Fontaine, élu pour un mandat de trois ans en juillet dernier, voudrait créer au moins cinq nouvelles commissions de l'Assemblée. Chacune d'entre elles explorerait des dossiers particuliers, comme l'autonomie gouvernementale, la pénurie chronique de logements, les lacunes des services de santé, les revendications territoriales et les investissements autochtones.

À l'heure actuelle, Ottawa consacre plus de 7,5 milliards par an aux programmes pour autochtones, afin de remplir les obligations conventionnelles (découlant des traités) et constitutionnelles.

L'Assemblée a à plusieurs reprises sollicité davantage de fonds pour tenir compte de la forte croissance de la population autochtone.

M. Fontaine, qui a refusé les demandes d'interview, a été élu sur la base d'un programme en 10 points visant à relever le niveau de vie des autochtones. Proche des libéraux, il a affirmé qu'il apaiserait les désaccords qui se sont créés avec Ottawa sous la direction de Matthew Coon Come, le précédent leader de l'Assemblée, dont le style était davantage caractérisé par l'affrontement.

la Baie encore plus



solde de 2 jours

les mardi 7 et mercredi 8 octobre

25 % de rabais tenues d'extérieur pour elle

Journée des 60 ans et +, mardi : 15 % de rabais dans presque tous nos rayons*

*Comprend les offres annoncées, les friandises et la papeterie. Sur nos prix ordinaires, de solde et de liquidation. Le rabais des aînés ne s'applique pas à ces articles : « Achat-choc », « Achat spécial » et ceux des rayons concédés, meubles, duos-sommeil, appareils électroniques, produits de beauté et parfums, gros électros et produits Godiva. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

25 % de rabais
chaussures de marche et confort pour femme et homme
Modèles choisis : Rockport, Clarks, Naturalizer, Hush Puppies, Aerosoles, ToGo^mc, Reebok, Ryka, Etonic, Nike et Fairset.

25 % de rabais
sous-vêtements et chaussettes
Sous-vêtements masculins Joe Boxer, Prodige, Harvey Woods et Stanfield's. Chaussettes Premium et Weekender de McGregor, McGregor Sport, CCM, Nike, Wilson, Calvin Klein et Dockers pour lui.

50 % de rabais
oreillers
ToGo^mc Supérieur, Royal Velvet et Healthy Living®

50 % de rabais
duos-sommeil Correct Comfort Manchester de Sealy
PLUS une remise instantanée de 25 $ à 100 $
Exemple. Modèle grand lit. Ord. 1 799 $ Solde 899 $ Après la remise 799 $

Femme
50 % de rabais
à l'achat d'une tenue mode ou en jean à prix ordinaire pour jeune femme et jeune homme, obtenez 50 % de rabais à l'achat d'un 2e article.
Le 2e article doit être de valeur égale ou inférieure. Étiquettes Tommy Jeans, Point Zero, CK Jeans, Buffalo et Hot Kiss dans le lot.
40 % de rabais additionnel
mode griffée, tenues de nuit, peignoirs, lingerie, soutiens-gorge et slips mode à prix de liquidation pour elle. Exception : I.N.C.
Sur nos derniers prix étiquetés.
30 % de rabais
mode féminine ToGo^mc, ToGo^mc Sport et Mantles^mc.
Tailles courantes, petites et grandes.
25 % de rabais
choix de tenues mode pour elle Melrose, mac & jac, Evan Picone et Nygård Collection. Certains articles offerts en tailles petites et grandes.

25 % de rabais
soutiens-gorge et slips mode pour elle Warner's, Olga, Designs de WonderBra, Maidenform, Lily of France et Triumph
20 % de rabais
mode féminine Alia et Alia Sport.
Tailles courantes, petites et grandes.

Bijoux, chaussures et accessoires
50 % de rabais
• bijoux Principles en or à 10 ct, 14 ct et 18 ct
• bagages. Exceptions : Eddie Bauer, Swiss Army, « Aubaine la Baie », Outline® et ceux à parois rigides.
30 $ à 50 $ de rabais
chaussures de ville et tout-aller modèles masculins : FLS de Florsheim, Nunn Bush, Bostonian, Hush Puppies, Wolverine, Caterpillar et certains de Rockport, Ecco et Clarks

30 % de rabais additionnel
bijoux et montres à prix de liquidation.
Sur nos derniers prix étiquetés.
30 % de rabais
collants fins Hanes et chaussettes pour elle

Homme et enfant
30 % de rabais
• complets, chemises et pantalons habillés, cravates et vestons sport pour lui.
Exception : boutique Le Président.
• pantalons tout-aller pour lui Dockers, Haggar, ToGo^mc, Mantles^mc, Wayne Gretzky et Lee
• tenues d'extérieur pour lui ToGo^mc, London Fog, Pacific Trail, Mantles^mc, Wayne Gretzky, RFT de Rainforest, Jones New York et Weatherman
• chemises, tricots et pulls tout-aller pour lui Mantles^mc, Dockers, Wayne Gretzky, Perry Ellis, ToGo^mc, Natural Issue et Arrow

30 % de rabais
• mode enfantine ToGo^mc, Rerun, Fila, Osh Kosh, Brooks, No Rules, Krickets, Baby's Own et autres!
Garçon et fille, tailles 2 à 16, et bébé, tailles 3 à 24 mois. Exceptions : Vibrations® et Tommy Hilfiger.
• essentiels de nursery Kushies.
Ensembles-cadeaux et layette inclus.

Foyer
330 $ de rabais
duo-lessive Beaumark®
Lave-linge. Nº 57271 Ord. 779,98 $. Solde 589,98 $
Sèche-linge. Nº 67271 Ord. 529,98 $. Solde 389,98 $
70 % de rabais
ustensiles de cuisson antiadhésifs Gourmet Restaurant de T-Fal et batteries et articles suivis anodisés Classic d'Anolon.
Tant qu'il y en aura.
50 % de rabais
serviettes unies Mantles^mc et Wamsutta

50 % de rabais
batteries de cuisine et articles suivis assortis Lagostina, Cuisinart, KitchenAid, Analon, Circulon et T-Fal.
Exception : articles « Aubaine la Baie ».
40 % à 50 % de rabais
couettes et couvre-matelas ToGo^mc Supérieur, Royal Velvet et Healthy Living®
40 % de rabais
verres à pied en cristal
Exception : Waterford.
25 % à 50 % de rabais
meubles en cuir
25 % de rabais
• rideaux de douche, serviettes imprimées, de fantaisie ou jacquard, accessoires, pèse-personnes et tapis d'appoint et tapis de bain ToGo^mc Essentiel
• linge de table et de cuisine à prix déjà réduit
• literie Market Square® et ToGo^mc sans suite
• ensembles de draps et édredons Pipeline de Martex

DES TRÉSORS DE BIJOUX EN PROMOTION
OR, PERLES, DIAMANTS, GEMMES, MONTRES... ON PARLE DE MILLIONS!
50 % de rabais bijoux mode Richelieu. Prix tels qu'étiquetés.
40 % de rabais montres Cardinal et Bulova. Modèles choisis.

solde marathon
Ces super aubaines sont de courte durée!
Bonne nouvelle : 20 millions de dollars en nouvelles démarques!
Chaussures, mode pour femme, homme et enfant et articles stylés pour la maison sont au programme de ces nouvelles réductions.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire.
Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « Atout griffé », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés.

OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.
*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

3175606A

Promotion BIO-ACTIF

Piquer des crises de colère.

Prêt à craquer, pressions, tensions au travail ou au foyer, rage des embouteillages, etc., tous les ingrédients sont là et les risques aux maladies augmentent, le stress ronge les substances nutritives et le carburant nerveux est sur le point de manquer.

D'autres déclencheurs polluants : bruits, fumées, conflits entre personnes, etc., produisent un mécanisme physiologique qui exige beaucoup d'énergie nécessaire à la fuite ou à la lutte contre ce stress.

C'est pourquoi Bio-Sirum a été créé… Bio-Sirum, une nouvelle conception dans le domaine de haut niveau pour lutter contre le stress et la fatigue.

Trois nouveaux produits Bio-Sirum :

a) Stop au stress : Bio-Sirum formule stress (DIN 02242501 émis par Santé Canada);
b) Énergie vive : Bio-Sirum avec coenzyme Q-10, l'étincelle qui fait jaillir l'énergie dans toute cellule humaine;
c) Bio-Sirum-Revitalise : 8 000 mg d'éléments constitutifs toniques, une nourriture physique.

Assurément cool ou prêt à craquer?

Montréal : (514) 272-1365
Mauricie : (819) 378-7777
Ligne extérieure : 1 800 272-1365
Estrie : (819) 823-3322

3175273

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT 48 mois

LIQUIDATION FINALE

Protegé SE



169 $† /mois

Location 48 mois*		
Mensualités	Comptant	Dépôt de sécurité
169 $	2 100 $	0 $
179 $	1 650 $	
189 $	1 250 $	

Protegé5



229 $† /mois

Location 48 mois*		
Mensualités	Comptant	Dépôt de sécurité
229 $	2 100 $	0 $
279 $	0 $	

mazda Gabriel (514) 484-7777
5333, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal
(angle Décarie et Saint-Jacques)
Métro Vendôme

ENTRETIEN 2 ANS GRATUIT (OU 40 000 KM) †DÉTAILS CHEZ MAZDA GABRIEL

3175290



TARDEZ PAS À VOUS DÉPÊCHER.

3

mensualités gratuites et aucun dépôt de sécurité, location 48 mois◆
ou crédit équivalant à 3 mensualités de location à l'achat.◆◆


Celica


Solara


Avalon


Sienna


4Runner


Sequoia


Tacoma


Tundra

2

mensualités gratuites et aucun dépôt de sécurité, location 48 mois◆
ou crédit équivalant à 2 mensualités de location à l'achat.◆◆


Matrix


RAV4


Camry


Prius


Highlander


Corolla

1

mensualité gratuite et aucun dépôt de sécurité, location 60 mois◆
ou crédit équivalant à 1 mensualité de location à l'achat.◆◆


Echo berline

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE **0,9 %**
ÉGALEMENT DISPONIBLE†

3172669

3174717A

Offres valables sur ces modèles 2003 en stock.

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca

TOYOTA
un coup de cœur sans fin

TOYOTA SERVICES FINANCIERS

PEA

Programme Toyota pour diplômés 1 000$ de remise**

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. ◆ Première, deuxième et troisième mensualités de 0 $ sur tous les modèles Celica, Solara, Avalon, Sienna, 4Runner, Sequoia, Tacoma, Tundra 2003 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Première et deuxième mensualités de 0 $ sur tous les modèles Matrix, RAV4, Camry, Prius, Highlander, Corolla 2003 neufs en stock pour des termes de location de 48 mois. Et, première mensualité de 0 $ sur tous les modèles Echo berline 2003 pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 48 mois pour un modèle 2003 neuf en stock, un rabais représentant le coût de trois mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé pour les modèles Celica, Solara, Avalon, Sienna, 4Runner, Sequoia, Tacoma et Tundra, un rabais représentant le coût de deux mensualités basées sur un terme de 48 mois sera accordé pour les modèles Matrix, RAV4, Camry, Prius, Highlander et Corolla et un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé pour les modèles Echo berline. Aussi, offre de 0 $ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2003 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Immatriculation, assurances et taxes en sus. ◆◆ Crédit à l'achat équivalant à trois mensualités de location basées sur un terme de 48 mois, pour les modèles Celica, Solara, Avalon, Sienna, 4Runner, Sequoia, Tacoma et Tundra 2003 neufs en stock. Crédit à l'achat équivalant à deux mensualités de location basées sur un terme de 48 mois, pour les modèles Matrix, RAV4, Camry, Prius, Highlander et Corolla 2003 neufs en stock. Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois, pour l'Echo berline 2003 neuve en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. † Le modèle disponible à 0,9 % de financement à l'achat est la Sienna 2003 neuve en stock, pour un financement à l'achat de 36 mois. D'autres taux et termes s'appliquent aux autres modèles et aux autres termes pour la Sienna 2003. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 $ de remise) peut différer selon le modèle. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 octobre 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

ACTUALITÉS

Le beurre restera jaune et la margarine, blanche

RÉJEAN LACOMBE
LE SOLEIL

À son tour, la Cour d'appel du Québec a tranché : le beurre restera jaune et la margarine conservera sa couleur blanche.

Après une quinzaine d'années de controverses qui ont soulevé beaucoup de passion, les trois juges de la Cour d'appel, Joseph R. Nuss, André Brossard et Louise Mailhot, sont unanimes à reconnaître que la margarine vendue au Québec ne peut emprunter la couleur jaune beurre déboutant ainsi la multinationale Unilever.

C'est la deuxième fois qu'Unilever mord la poussière devant les tribunaux. En mai 1999, le juge Derek Guthrie, de la Cour supérieure, avait conclu que la réglementation québécoise qui empêche les fabricants de margarine d'utiliser la couleur jaune pour leur produit ne contrevenait pas aux accords de libre-échange.

C'est ce jugement qu'Unilever avait décidé en mars de porter devant la Cour d'appel.

Grande satisfaction

À la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), on se dit très heureux de cette décision. Mais, prudemment, on ne crie pas victoire rapidement. On préfère attendre la réaction de la multinationale. Unilever dispose d'un délai de 60 jours pour porter sa cause devant la Cour suprême du Canada.

C'est la deuxième fois qu'Unilever mord la poussière devant les tribunaux.

Mais à la FPLQ, on insiste sur le fait que les deux jugements des cours québécoises sont très clairs et que la Cour suprême pourrait refuser d'entendre la requête d'Unilever. « Avant de crier victoire sur toute la ligne, de dire M. François Bertrand, de la FPLQ, on va attendre de voir ce qui va se passer. »

Tous les arguments invoqués par Unilever dans sa requête ont été repoussés par les juges de la Cour d'appel. Dans un jugement de 35 pages, le juge Nuss soutient que tous les faits mis de l'avant par Unilever ne sont pas fondés.

Il estime que le règlement québécois n'est pas discriminatoire, n'est pas déraisonnable et ne contrevient pas à la liberté d'expression garantie par la Charte canadienne des droits et libertés.

Les producteurs laitiers québécois qui ont monté aux barricades à maintes reprises pour défendre leur point de vue, craignent que si la margarine prend la couleur du beurre, pas moins de 600 fermes soient touchées et 3000 emplois menacés. Le Québec est la seule province à interdire la margarine jaune.

Une affaire de 100 000 $

La multinationale anglo-néerlandaise est une grosse machine. Elle contrôle 60 % de la production de la margarine au Canada. Unilever qui fabrique, par l'entremise de sa filiale Lipton, les marques Becel, Fleishman et Monarch, affiche à ce chapitre un chiffre d'affaires qui tourne autour de 300 millions de dollars.

En février 1998, le vice-président d'Unilever, M. Bruce Mactaggart, indiquait que sa division Lipton devait débourser 100 000 $ par mois pour le maintien de deux cycles de production séparés et de deux inventaires, un pour le Québec et l'autre pour le Canada.

En novembre 1997, Unilever avait menacé d'importer des États-Unis de la margarine colorée jaune beurre et de la mettre en vente dans les marchés alimentaires québécois. Le gouvernement québécois avait alors donné ordre à ses inspecteurs de saisir tous les produits qui ne respectaient pas la réglementation québécoise. Toute cette histoire a tourné court quand les inspecteurs ont procédé à une saisie dans une épicerie d'Alma.

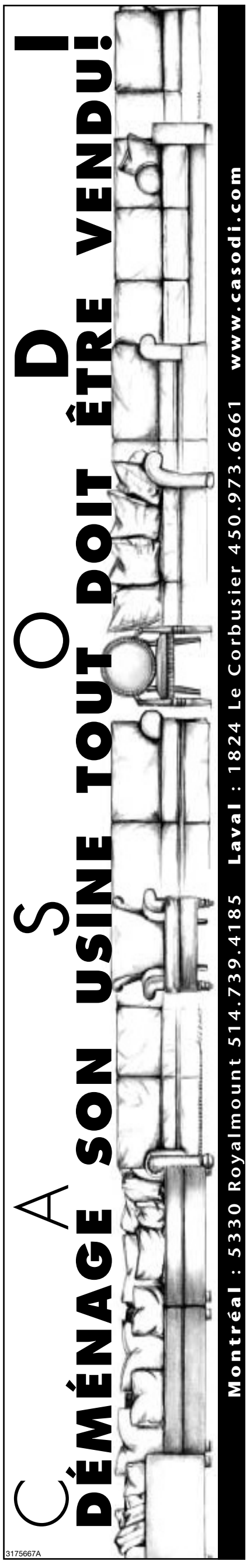
D'autres chapitres à venir

Mais, la guerre de la margarine n'est pas pour autant terminée. En août 2002, l'Ontario est entrée dans la ronde de la contestation en portant plainte contre le Québec dans le cadre de l'Accord sur le commerce intérieur entre les provinces canadiennes.

On attend toujours une décision à ce chapitre.

Il faut se rappeler qu'en 1997, le gouvernement québécois était venu à deux doigts de permettre la coloration de la margarine. En signant, le 1er septembre 1997, l'Accord sur le commerce intérieur, le gouvernement québécois s'engageait à révoquer son règlement sur la couleur de la margarine. Les producteurs laitiers du Québec ont toutefois fait changer d'idée les autorités gouvernementales qui ont alors décidé de battre en retraite.

Les producteurs de canola de l'Ouest canadien sont eux aussi entrés dans la bataille. Le président de la Canadian Oilseed Processors Association, Bob Broeska, indiquait en août 2002, que l'industrie de l'Ouest avait perdu depuis le 1er septembre 1997, 87 millions de dollars et que les pertes annuelles atteignaient 17 millions.



Profiter de la semaine de relâche pendant la semaine de relâche. Génial.



SAVOIR OFFRIR LA SOUPLESSE



Demandez-la maintenant, obtenez 5 000 points en prime… et doublez vos points sur chaque achat.

La nouvelle carte *Visa** Platine Voyages RBC Banque Royale® n'impose aucune période d'interdiction sur les voyages dont vous profitez en échange de vos points. Vous pouvez donc vous envoler où et quand vous le voulez. De plus, vous avez la possibilité d'échanger vos points auprès de plus de 60 compagnies aériennes canadiennes et internationales. Certains vols ne requièrent que 15 000 points. Chaque dollar d'achat vous vaut un point RBC Récompenses[mc]. Accumulez vos points et échangez-les contre des forfaits vacances, des voitures de location et plus encore. Ne souhaitez-vous pas qu'une carte-voyage vous offre autant de souplesse ?

Demandez votre carte en composant le 1-877-ROYAL[mc] 4-4 ou rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/relachemars. Ces offres de points en prime et de points doublés se terminent le 31 décembre 2003.**

RBC Banque Royale

Une société membre de RBC Groupe Financier

3171395A

** Vos points en prime seront inscrits sur votre premier relevé. Les points seront doublés pour les achats portés aux nouveaux comptes jusqu'au 31 décembre 2003. Les points ne s'appliquent pas aux avances de fonds, aux frais d'intérêt, aux frais de service et aux crédits. [mc] Marque de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

CÉLÉBREZ Les jours Protégé

0%
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 48 MOIS†

mazda

Gagnantes de prix prestigieux… couronnées de critiques élogieuses et d'offres irrésistibles, les Mazda Protegé et Protegé5 réputées pour leur grande qualité, ainsi que toutes les Mazda 2003 neuves en stock, vous attendent dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Mazda.

MAZDA PROTEGÉ5 2003

OU Louez à partir de

229$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2100$

Les Protegé et Protegé5, les plus vendues au Québec depuis 2 ans.♦

« **Le meilleur achat de sa catégorie** »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

Meilleur achat Carguide 2003



Modèle ES-GT illustré

MAZDA PROTEGÉ SE 2003

OU Louez à partir de

169$ PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2100$

De nouveau
« **Le meilleur achat de sa catégorie** »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

vroum-vroum

★★★★★
Indice de sécurité le plus élevé lors d'impact**

« **Le meilleur achat de sa catégorie** »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



Modèle ES GFX illustré

MAZDA MPV DX 2003

Obtenez

0%
DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 60 MOIS†

PRÊT À ROULER

NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda
www.mazda.ca

LOCATION Personnalisée MAZDA

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS

Les concessionnaires Mazda du Québec

3176131A

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

*Rapports de l'AIAMC 2001 et 2002. **Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des É.-U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal, latéral et arrière. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 7 octobre 2003.

†Financement à l'achat aux particuliers de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Protegé et Protegé5 et de 0% jusqu'à 60 mois sur les MPV 2003 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. *Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé SE 2003 (modèle D4XM53AA00) et des Mazda Protegé5 2003 (modèle D5T553AA00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 200$ (Protegé SE) et de 300$ (Protegé5) exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus.

Fécondation in vitro

Grossesses à très haut risque

LOUISE LEDUC

Les cliniques de fertilité mettent la santé de leurs patientes et de leurs futurs bébés en danger en visant la grossesse à tout prix, dénoncent des médecins et des chercheurs aux premières loges pour constater les conséquences : la multiplication de jumeaux et de triplés, souvent prématurés et mal en point.

Le docteur Raymond Lambert, chercheur et professeur au département d'obstétrique et de gynécologie de l'Université Laval, y va tout de go : « Aucune directive professionnelle n'encadre la pratique. Si les médecins en clinique privée décidaient d'implanter 10 embryons, comme cela se fait aux États-Unis, ils pourraient très bien le faire. On donne préséance aux souhaits des parents infertiles et ce, au détriment du respect de l'intégrité des enfants à venir. »

Les faits parlent d'eux mêmes à écouter le Dr Lucie Morin, fondatrice de la clinique de jumeaux de l'hôpital Royal Victoria. « Je vois des patientes qui se sont fait implanter quatre, cinq ou six embryons du coup, ce qui m'oblige à procéder à des réductions embryonnaires de cinq à deux ou de quatre à deux, déplore-t-elle en entrevue à *La Presse*. Je m'étonne chaque fois qu'elles aient pu accepter de s'en faire implanter autant. »

« Les cliniques privées veulent se targuer de très bons taux de grossesse. »

La multiplication des cliniques de fertilité — Montréal en compte maintenant quatre — ne risque pas d'arranger les choses, redoute le Dr Morin, qui craint les effets néfastes d'une compétition de plus en plus féroce. « Les cliniques privées veulent pouvoir se targuer de très bons taux de grossesse », analyse-t-elle.

Alors que l'on constatait 18 cas de grossesses multiples pour 1000 naissances en 1974 au Canada, Statistique Canada en dénombre aujourd'hui 25 pour 1000. « Or, signale le Dr Morin, les risques associés aux grossesses multiples sont énormes : mortalité périnatale accrue (décès au cours du dernier trimestre de la grossesse, enfants mort-nés et décès au cours des 28 premiers jours de vie du bébé), paralysie cérébrale, déficit cognitif, etc. Tout ça sans parler des risques pour la mère et pour les couples, nombreux à divorcer après la naissance de jumeaux et de triplés. »

« Devant une inquiétante vague de triplés il y a quelque temps, poursuit-elle, nous avons discuté avec les responsables du Centre de reproduction Mc Gill. Parce que des jumeaux et des triplés prématurés, ça vous mobilise longtemps toute une unité de soins intensifs en néonatalogie, avec ce que cela suppose en coûts sociaux. »

La discussion a-t-elle porté fruit ? En entrevue téléphonique, en tout cas, le Dr Seang Lin Tan, du Centre de reproduction McGill, explique sans détour qu'il n'implante jamais qu'un seul embryon. C'est toujours deux, au minimum, les taux de grossesse après implantation d'un seul embryon étant trop faibles à son avis (20 %).

De nombreux embryons

Et si une femme n'en réclame qu'un seul ? « Vous me posez une question hypothétique. Cela ne s'est jamais présenté. Aucune ne m'a dit qu'elle se satisferait d'un taux de réussite de 20 %. On n'est pas en Scandinavie, où ces traitements sont remboursés par le gouvernement. Les couples d'ici doivent débourser beaucoup d'argent et c'est un facteur important : ils veulent vraiment que le traitement fonctionne, et vite. »

Tout de même, si un couple (riche) ne voulait rien risquer, vous lui implanteriez un seul embryon ? « Nous refuserions probablement. Tout traitement médical comporte ses risques. À chacun de voir dans quelle mesure il est prêt à les assumer. »

Le nombre d'embryons implantés dépend de bien des facteurs, poursuit le Dr Tan : de l'âge de la femme, des années d'infertilité constatées, de la qualité des embryons. « En général, on en implante deux sur de jeunes femmes. Chez une femme de 43-44 ans, infertile depuis 10 ans, on peut en implanter quatre et on en a déjà implanté cinq. »

Quand les parents apprennent qu'ils attendent des jumeaux, ils sont souvent ravis, relate le Dr Louise Lapensée qui a quitté Procréa il y a quelques mois pour aller fonder avec deux autres médecins une toute nouvelle clinique. « Nous, médecins, considérons cela comme un échec (...) Qu'entre 20 et 30 % des femmes qui deviennent enceintes après une fécondation in vitro donnent naissance à des jumeaux, c'est beaucoup trop. »

Pourquoi courir à l'échec, alors, par l'implantation de plusieurs embryons ?

« Idéalement, on veut arriver à ne transplanter qu'un seul embryon, signale Louise Raymond, coordonnatrice des laboratoires de fertilité chez Procréa. Les milieux de culture se sont améliorés et les embryons sont aujourd'hui de meilleure qualité. Nous sommes maintenant capables de mener un embryon à cinq ou six jours de vie, alors qu'il n'y a pas si longtemps, on ne pouvait pas dépasser deux jours. »

Les techniques se sont en effet raffinées, dit le Dr Raymond Lambert de l'Université Laval. « Au début, les taux de succès étaient très bas, à 15 % ou 20 %, et la proportion de grossesses multiples demeurait faible. Aujourd'hui, elles sont courantes et il faut s'ajuster au plus vite. »



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Sébastien Le Neindre et Nancy Coulombe avec leurs triplés, Ophélie, Loïc et Morgane.

Mise au monde ou mise à mort?

LOUISE LEDUC

« Le jour de mon accouchement, je ne croyais plus à une mise au monde, mais à une mise à mort. Celle de mes triplés, la mienne aussi. Notre histoire finit bien, alors nous sommes des parents comblés, mais j'ai eu la peur de ma vie. »

Après 12 inséminations artificielles et une fécondation in vitro sur trois ans, Nancy Coulombe et son conjoint, Sébastien Le Neindre, se sont donné une dernière chance. « Nous étions vraiment à bout, se souvient Mme Coulombe. À bout financièrement ? « À bout tout court. Toutes ces hormones, toutes ces injections et tous ces espoirs déçus... »

Au jour de sa quatorzième tentative, Nancy Coulombe, sous stimulation ovarienne, entendait les médecins des cabines voisines, à la clinique de fertilité Procréa, s'emballer devant les succès de leurs patientes. « Je les entendais s'exclamer, tout excités : « Super ! On a 22 ovules ! Super ! On en a 12 ! » Quand mon médecin m'a annoncé que je n'en avais que quatre, j'étais déçue, mais il m'a dit qu'ils étaient de bonne qualité. »

Trois des quatre embryons ont survécu. Quand ils ont eu 48 heures, on a décidé de les implanter. « Des embryons de cinq jours auraient été idéaux, mais comme plusieurs meurent entre deux et cinq jours, nous avons décidé qu'il valait mieux agir tout de suite. »

Tout s'est alors passé très vite, se souvient Mme Coulombe. « Le médecin m'a alors dit que j'avais moins de 1 % de risques que les trois embryons survivent, 40 % de chances que deux survivent et 60 % qu'un seul bébé vienne à terme. On aurait pu n'en implanter qu'un ou deux, mais le risque qu'on ait trois enfants était si faible, j'avais tant de mal à tomber enceinte que nous n'avons pas pensé une minute que je pourrais en avoir trois. Et puis, si je n'étais pas du tout tombée enceinte, comment aurait-on pu vivre, toute notre vie, avec l'idée que peut-être nous avions rejeté l'embryon qui serait devenu notre seul bébé ? »

En état de choc

Quand le médecin a annoncé à Nancy Coulombe et à son conjoint qu'ils attendaient trois enfants, ils ont réagi tout à fait différemment. « Mon conjoint était aux anges, et moi, en état de choc. Aurais-je la santé — sans compter la place ! — pour porter des triplés ? »

Tout s'est bien passé jusqu'à la 27e semaine de grossesse, jusqu'à ce que le garçon qu'elle portait commence à prendre un sérieux retard de croissance et que la mère se mette à souffrir sérieusement d'éclampsie (hypertension). L'accouchement a finalement eu lieu à la 29e semaine.

Le plus mal en point — le petit garçon — pesait 813 grammes. Les deux filles, 3,5 livres chacune. Les trois bébés ont respiré dès leurs premières secondes de vie... les parents et les médecins, eux, un peu plus tard.

Les filles, Morgane et Ophélie, sont demeurées quelques jours aux soins intensifs et Loïc, trois semaines. Depuis, c'est... « très épuisant », note la mère en riant. « Un job à trois quarts : jour, soir, nuit ! Peu de sommeil, aucun répit, beaucoup de bonheur ! »

Les sorties sont rares, on s'en doute, mais quand les parents et les triplés se rendent chez le médecin, ils attirent en chemin tous les regards. « Des gens que je n'ai jamais vus de ma vie me demandent comme si de rien n'était : *C'est naturel* ? Les gens ne sont vraiment pas gênés ! »

À la lumière de son expérience, Nancy Coulombe estime que les nouvelles techniques de reproduction devraient faire l'objet de plus de surveillance, « non seulement quant au nombre d'embryons à implanter, mais aussi en matière de stimulation ovarienne. On prélève de femmes surstimulées des dizaines d'ovules, qui donneront quantité d'embryons qui ne serviront jamais. C'est discutable. »

Selon Mme Coulombe, les médecins devraient cesser d'obséder sur leurs taux de réussite et constater que les grossesses multiples surviennent beaucoup plus fréquemment qu'ils ne sont portés à le croire. Être conscients, aussi, que les couples infertiles à bout de nerfs ne sont peut-être pas les mieux placés pour prendre des décisions éclairées. « Je me désole aussi de ce que les médecins n'en aient eu que pour ma fertilité et qu'ils se soient si peu préoccupés de mon état général. On m'a implanté trois embryons et ce, sans m'avoir fait au préalable un solide bilan de santé. Or, je souffrais sans le savoir d'hypertension chronique qui aurait vraiment pu faire tourner les choses au cauchemar. »

RISQUES ASSOCIÉS AUX GROSSESSES MULTIPLES

Incidence de mortalité périnatale*

	Pour 1000 bébés
1 bébé :	12
Jumeaux :	65
Triplés :	89

Incidence de paralysie cérébrale

	Pour 100 bébés
1 bébé :	1 à 2
Jumeaux :	6 à 10
Triplés :	28 à 44

* Morts pendant le dernier trimestre, bébés mort-nés ou morts moins de 28 jours après la naissance

Source : Clinique de jumeaux de l'hôpital Royal Victoria

Des pratiques nullement encadrées

LOUISE LEDUC

« C'est un vrai problème », dit d'emblée le docteur Michèle Marchand, secrétaire du groupe de travail en éthique clinique du Collège des médecins, au sujet des grossesses multiples consécutives aux nouvelles techniques de reproduction.

« Nous aurions aimé nous pencher là-dessus, mais nous n'avons pas eu le temps de le faire », poursuit-elle.

La mise au point et l'engouement pour ces nouvelles techniques sont survenus si rapidement, explique le Dr Marchand, que des protocoles de recherche n'ont pas su rapidement mettre en lumière le problème des grossesses multiples. « Or, ces développements rapides se sont faits au moment même où l'on est parvenu à sauver de grands prématurés. »

« Le Collège des médecins se prononce généralement sur des sujets litigieux au sein d'associations de spécialistes. Que fait la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada ? » demande le Dr Marchand.

Sa porte-parole, Lisa Spencer, note que la Société n'a pas encore émis de directives cliniques relativement à la fécondation in vitro. « Chaque clinique émet les siennes et décide du nombre d'embryons à implanter. Le gouvernement (fédéral) cherche à régulariser la chose. »

Aucun projet de loi sur les techniques de reproduction n'a encore abouti au Canada, et les points de vue radicalement opposés sur le sujet font douter d'un déblocage prochain.



Nous voyons plus loin que les données.
Pour nous, voyager doit également être une expérience formidable.

Lorsque nous considérons le réseau de WestJet, nous voyons bien plus que trajets et vitesse. Pour nous, ce qui compte davantage, c'est de transporter les gens là où ils doivent aller. Nous avons ainsi élaboré des solutions de TI avec WestJet afin de rendre les déplacements de sa clientèle aussi aisés que possible. Ces solutions sur mesure comprennent, entre autres, un centre de contact et un centre de données polyvalents, répondant à la tendance croissante des réservations en ligne. Nous sommes Allstream, auparavant AT&T Canada et, selon nous, un réseau n'est rien sans les gens qui le composent.

Pour en savoir davantage sur les solutions que nous avons conçues pour WestJet ou sur celles que nous pouvons créer à la mesure de vos besoins, visitez **www.allstream.com/fr/westjet**

allstream
C'est bien plus qu'un réseau.[MC]

[MC] de Corporation Allstream

Connectivité | **Gestion d'infrastructure** | **Services de TI**

HYUNDAI



DERNIER APPEL.

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE PROFITER D'OFFRES IMBATTABLES SUR LES MODÈLES 2003.

ACCENT GS 2003

La sous-compacte la plus vendue au Québec.♦

LOUEZ À PARTIR DE

0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

129$* PAR MOIS/60 MOIS COMPTANT DE 1790 $ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

OU **0%** FINANCEMENT À L'ACHAT† JUSQU'À 60 MOIS

AUTRES OPTIONS DE LOCATION		
MENSUALITÉ (60 MOIS)	159 $	149 $
COMPTANT	0 $	595 $



PDSF DE 12 395 $**

ELANTRA GL 2003

AutoPacific® Hyundai Elantra Gagnant catégorie compact
SONDAGE DE SATISFACTION DES VÉHICULES

LOUEZ À PARTIR DE

0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

165$* PAR MOIS/60 MOIS COMPTANT DE 2099 $ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

OU **0%** FINANCEMENT À L'ACHAT† JUSQU'À 60 MOIS

- Moteur 2,0 litres à DACT • Deux coussins gonflables • Dossiers arrière rabattables 60/40
- Radio AM/FM/CD • Télécommande d'ouverture du coffre et du volet de réservoir
- Porte-verre double • Volant inclinable • Et beaucoup plus



PDSF DE 15 295 $**

TIBURON 2003

LOUEZ À PARTIR DE

0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

199$* PAR MOIS/60 MOIS COMPTANT DE 2995 $ TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

OU **0%** FINANCEMENT À L'ACHAT† JUSQU'À 60 MOIS

- Moteur 2,0 litres à DACT • Transmission manuelle à 5 rapports • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs
- Glaces, verrouillage et rétroviseurs dégivrants à commandes électriques • Phares antibrouillard
- Roues en alliage d'aluminium • Pneus radiaux Michelin® de performance P205/55R-16 • Et beaucoup plus



PDSF DE 19 995 $**

PREMIER APPEL.

LES 2004 SONT ARRIVÉS.

SANTA FE GL 2004



PDSF DE 22 595 $**

LOUEZ À PARTIR DE

0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

249$* PAR MOIS/48 MOIS COMPTANT DE 3295 $

OU **1,9%** FINANCEMENT À L'ACHAT† JUSQU'À 36 MOIS

- Moteur 4 cylindres de 2,4 litres à DACT et 16 soupapes • Transmission manuelle à 5 rapports
- Traction avant • Freins à disque aux 4 roues • Roues en alliage d'aluminium de 16 po avec pneus BFGoodrich® • Radio AM/FM/CD • Glaces et verrouillage électriques • Et beaucoup plus

SONATA GL 2004



PDSF DE 22 395 $**

LOUEZ À PARTIR DE

0$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

239$* PAR MOIS/60 MOIS COMPTANT DE 2395 $

OU **0%** FINANCEMENT À L'ACHAT† JUSQU'À 36 MOIS

- Moteur 2,4 litres à DACT • Groupe électrique • Climatiseur • Radio AM/FM/CD et 6 haut-parleurs • Régulateur de vitesse • Rétroviseurs extérieurs dégivrants
- Transmission automatique séquentielle SHIFTRONIC℠ • Et beaucoup plus

www.hyundaicanada.com

PROGRAMME DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

DES VOITURES GARANTIES POUR LONGTEMPS :
Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 24 heures de 3 ans/kilométrage illimité, comprenant livraison d'essence, changement de roue en cas de crevaison, déverrouillage, remorquage et autres services. Un simple appel sans frais suffit.

HYUNDAI Gagnant

*Programme de location des Services financiers Hyundai pour les Accent GS, Elantra GL et Tiburon neufs 2003 et les Sonata GL et Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant neufs 2004; PDSF à partir de 12 395 $/15 295 $/19 995 $/22 395 $/22 595 $. Taux d'intérêt annuel de 0,17 %/0,01 %/0,95 %/4,78 %/6,09 %, mensualités de 129 $/165 $/199 $/239 $/249 $ pour 60/60/60/60/48 mois, sans obligation au terme du contrat de location. Coût total de location de 9530 $/12 001 $/14 935 $/16 735 $/15 247 $. Option d'achat de 3544 $/3914 $/6236 $/9162 $/11 048 $. Comptant de 1790 $/2099 $/2995 $/2395 $/3295 $, première mensualité exigée. Dépôt de sécurité de 0 $ pour tous les modèles. Frais de transport et de préparation inclus pour les Accent, Elantra et Tiburon, en sus pour les Sonata et Santa Fe. Toutes taxes applicables, frais d'immatriculation et frais d'acquisition de location de 350 $ en sus. Kilométrage annuel de 20 000 km, 10 ¢ par kilomètre additionnel. **PDSF des Accent GS, Elantra GL et Tiburon neufs 2003 et des Sonata GL et Santa Fe GL 4 cylindres à traction avant neufs 2004 à partir de 12 395 $/15 295 $/19 995 $/22 395 $/22 595 $. Frais de transport, d'immatriculation, de préparation et toutes taxes applicables en sus des PDSF. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Taux annuel de financement à l'achat de 0 % jusqu'à 36 mois pour tous les modèles Sonata 2004, jusqu'à 60 mois pour tous les modèles Accent, Elantra et Tiburon 2003; de 1,9 % jusqu'à 36 mois pour tous les modèles Santa Fe 2004. Les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus (Québec). Exemple de financement : 10 000 $ à un taux annuel de 0 %/0 %/1,9 % équivaut à des mensualités de 277,80 $/166,67 $/285,99 $ pour 36/60/36 mois. Coût de prêt de 0 $/0 $/295 $ pour une obligation totale de 10 000 $/10 000 $/10 295,64 $. Toutes les offres sont pour une durée limitée, sur approbation du crédit, et ne peuvent être combinées à aucune autre offre.Voir le concessionnaire pour les détails. ♦ Source : A.F.I.A.C., ventes de 2001 et 2002. © 2003 AutoPacific, Inc. Sondage de satisfaction des véhicules.

Metro Hyundai
5008, rue Decarie
Montréal (514) 485-0001
Hyundai Président
4600 "B" boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
(514) 624-7777
Ulsan Hyundai
1625, boul. Hymus
Dorval (514) 683-5702
Vaudreuil Hyundai
125, Aimé-Vincent
Vaudreuil (450) 455-3677

Seray Auto Inc.
730, boul. Périgny
Chambly (514) 875-1959
Longueuil Hyundai
1680, boul. Marie-Victorin
Longueuil (450) 670-2080
Les Automobiles Cloginor
359, rue Laberge
St-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-6817
Brossard Hyundai
8450, boul. Taschereau
Brossard (450) 671-2225

Hyundai Casavant
200, rue Johnson, Est
St-Hyacinthe
(450) 774-6344
Hyundai Granby
1196, rue Principale
Granby 1-888-549-8632
Hyundai de Châteauguay
77, boul. St-Jean-Baptiste
Châteauguay
(450) 699-8555
Hyundai Varennes
1855, route 132
Varennes (450) 652-4979

Hyundai Valleyfield
860, boul. Monseigneur Langlois
Valleyfield (450) 370-3330
Desmeules Hyundai
1237, boul. Des Laurentides
Laval (450) 668-6393
Hyundai Auto St-Jérôme
1180, boul. Des Laurentides
St-Jérôme (450) 432-4252
Chomedey Hyundai
2480, boul. Curé Labelle
Laval (450) 682-6000
Hyundai Blainville
1053, boul. Curé Labelle
Blainville (450) 434-5484

Houle et Frères Hyundai
290 Montée Masson
Mascouche (450) 474-1110
Hamel Hyundai
130, rue Dubois
St-Eustache (450) 974-0440
Hyundai Ste-Agathe
1701, Route 117
Ste-Agathe-des-Monts
(819) 321-3777
Performe Hyundai
1453, boul. Paquette
Mont-Laurier (819) 623-4844
Hyundai de Lanaudière
1165, rue de Lanaudière
Joliette (450) 759-7669

Coiteux Hyundai
5235, av. Papineau
Montréal (514) 521-3201
Hyundai Repentigny
845, rue Notre Dame
Repentigny (450) 582-3182
Hyundai Sorel-Tracy
1864, boul. Fiset
Sorel-Tracy (450) 743-1244
Hyundai Gabriel
7020, boul. Henri-Bourassa, Est
Montréal (514) 329-7777
Valois Hyundai
125 boul. Lemire Ouest
Drummondville (819) 478-8148

Hyundai Victoriaville
433, boul. Bois-Francs, Nord
Victoriaville
(819) 758-5775
Hyundai N. Paquin Auto
51, 10ième Avenue, Ouest
Amos (819) 732-5995
Dynastie Automobile Ltée
494, Avenue La Rivière
Rouyn (819) 762-1741
Maryvo Hyundai
1940, 3ième Avenue
Val d'Or (819) 874-2886

3174765A

Restos recherchent agneau

JUDITH LACHAPELLE

L'agneau qui disparaît du menu ? C'est ce que doivent annoncer certains restaurants québécois à leurs clients ces jours-ci, tandis que leurs fournisseurs se démènent dans les coulisses pour dénicher des côtelettes ou des longes à prix abordable.

La demande mondiale ne cesse de grimper, les États-Unis et l'Europe font monter les enchères, la production de Nouvelle-Zélande est à la baisse. Et les producteurs d'agneau du Québec se frottent les mains.

La pénurie d'agneau de Nouvelle-Zélande, le plus commun dans les assiettes québécoises, touche les stocks de viande congelée qui sont surtout destinés aux restaurants, a appris *La Presse*. La viande d'agneau de Nouvelle-Zélande fraîche est toujours disponible mais coûte de deux à trois fois plus cher que la viande congelée, une marge que les petits restaurateurs ne peuvent pas toujours éponger.

Plusieurs restaurants ont indiqué ne pas avoir de problèmes d'approvisionnement pour l'instant, mais d'autres, comme le restaurant Nuance du Casino de Montréal, ont dû réviser leurs approvisionnements. « Nous avons plus d'un fournisseur, dit le porte-parole Jean-Pierre Roy. Outre l'agneau du Québec, on se tourne aussi vers l'Australie. À court terme, nous n'avons pas de problèmes. »

Ceux qui ne peuvent payer plus cher pour la viande sont contraints de réorganiser leur menu. Un restaurateur qui ne veut pas être identifié a confié à *La Presse* avoir retiré l'agneau des frigos de toutes les succursales de sa chaîne. « On s'est fait offrir de l'agneau congelé de l'Australie qui coûtait jusqu'à 30 % plus cher. À 30 $ le kilo d'agneau, on devait vendre nos plats à 28 $ au lieu de 17 $. Ce qui n'était pas possible. »

« C'est une très bonne nouvelle pour nous », admet Jean-François Samray, secrétaire de la Fédération des producteurs d'agneaux et de moutons du Québec. Moins d'agneau de Nouvelle-Zélande sur le marché signifie plus de visibilité pour l'agneau du Québec. Celui-ci représente 40 % des stocks d'agneau en épicerie et cette part grossit d'année en année.

Mais les producteurs québécois ne pourront pas nécessairement venir en aide aux restaurateurs immédiatement. Avec leurs 45 millions d'agneaux élevés chaque année sur leurs verts pâturages, les Néo-Zélandais peuvent garantir aux restaurateurs un produit uniforme, comme des côtelettes toutes de la même taille et du même poids. Ce que ne peuvent encore faire les producteurs québécois, dit M. Samray. L'agneau du Québec, plus lourd que son cousin néo-zélandais, coûte aussi plus cher à élever notamment à cause de l'élevage en bergerie. La pénurie de certains produits d'agneau néo-zélandais au Québec est également due à un ensemble de facteurs, allant de la baisse de la production à cette période de l'année (c'est la fin de l'hiver dans l'hémisphère Sud) à la hausse de la demande mondiale et saisonnière (l'agneau est en demande à l'approche de l'Action de grâces).



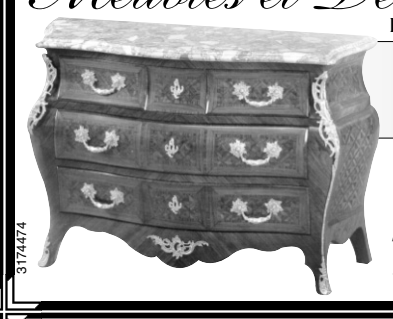
Daniel Boudon FORMES PARIS COLLECTION FEMME ENCEINTE

LES BOUTIQUES FORMES AU CANADA :
MONTRÉAL 2185, rue Crescent Tél. : (514) 843 69 96
TORONTO 128, av. Cumberland Tél. : (416) 972 02 07
Catalogue gratuit sur demande au 1 800 750 45 43
www.formes.com
PARIS•LONDRES•TOKYO

3170364

VENTE DE FERMETURE
POUR RÉNOVATION

Meubles et Décors Baccarelli



La plus belle sélection de meubles européens

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h
Fermé le samedi · Dim. de 12 h à 17 h

1400, rue Sherbrooke Ouest
***(au coin de Bishop)* Montréal**
Tél. : (514) 288-5225
www.meubles-et-decors.com

3174474

MOBILART
Meubles & décor

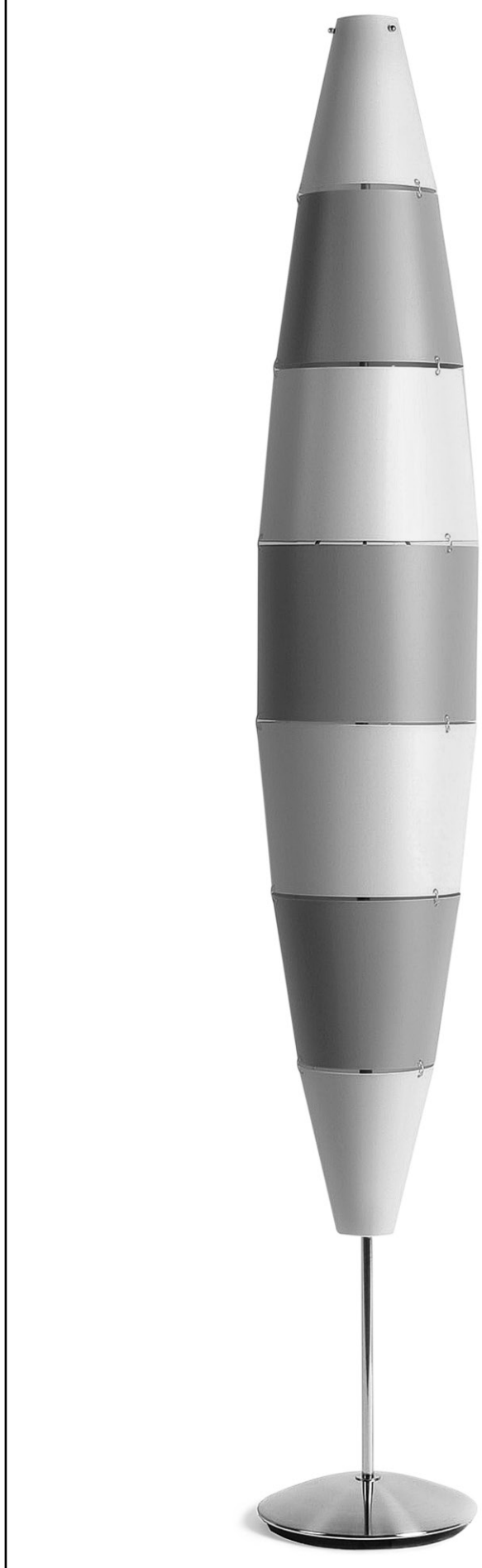


GRANDE LIQUIDATION
des meubles en démonstration
Épargnez jusqu'à
50%
Bibliothèque provenant de FLORENCE en bois de peuplier

5805 Transcanadienne, Ville St-Laurent
(Rond-point Côte-de-Liesse et Transcanadienne)
(514) 748-9500
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h, dim. 12 h à 17 h

6529, boul. Décarie Montréal
(coin Plamondon)
(514) 344-1400
Lun.-vend. 9 h à 18 h, sam. 10 h à 17 h

3174010



Non, elle
ne vibre pas.

La lampe FUSÉE
69,00 $

3 MAGASINS DE 75 000 PIEDS CARRÉS
Ouvert tous les jours de la semaine de 10 h à 21 h

LAVAL 2888, avenue du Cosmodôme (450) 687-3361
ST-HUBERT 1651, boul. des Promenades (450) 443-1120
QUÉBEC 5600, boul. des Gradins (418) 634-5454

FLY MEUBLES & DÉCORATION

3168916A

CONCOURS
LES GRANDS PORTRAITS
de Serge Chapleau



Qui suis-je ?

Devinez quelle personnalité publique sera la victime de la semaine de Serge Chapleau.

À GAGNER :
5 reproductions sur papier archive numérotées et signées par l'artiste.

Ne manquez pas le portrait complet, format géant, dans *La Presse* de samedi.

Pour participer, il suffit de remplir le coupon et de le retourner à l'adresse indiquée ou de s'inscrire via le site cyberpresse.ca. avant 17 h, le 10 octobre, le timbre de la poste ou la date d'inscription par Internet en faisant foi. Tirage au sort le 15 octobre. Les fac-similés ne sont pas acceptés. Règlements disponibles à La Presse.

Concours Les grands portraits de Chapleau
La Presse
C.P. 11054
Succ. Centre-Ville
Montréal H3C 4Z1

LA PRESSE
cyberpresse.ca

CONCOURS
LES GRANDS PORTRAITS de Serge Chapleau

Nom _____ Âge _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Code postal _____

Tél. maison _____ Tél. travail _____

Réponse semaine 1 : _____

3176102A

ACTUALITÉS

PROCÈS DES HELLS ANGELS

Un autre délateur témoigne

ANDRÉ CÉDILOT

« On était tous sur un *power trip* », a déclaré laconiquement Stéphane Sirois en décrivant les moments passés au sein des Rockers de Montréal, ce club-école des Hells Angels Nomads chargé de faire la chasse au clan adverse des Rock Machine pour le contrôle du trafic de drogue dans l'île de Montréal. Devenu agent source pour la police, Sirois, 34 ans, s'est présenté à la barre, hier, au superprocès de gangstérisme présidé par le juge Pierre Béliveau. Il est le troisième membre des Rockers après Stéphane « Godasse » Gagné et Serge Boutin à témoigner contre ses neuf anciens compagnons d'armes.

Trafiquant indépendant de longue date dans l'est de la ville, Sirois s'est joint aux Rockers quand la guerre des motards a éclaté en 1994. « J'ai vite compris que c'était assez sérieux, ça tombait d'un bord et de l'autre. Quand j'ai su ce qui se préparait, je me suis dit qu'il valait mieux être du côté des Hells Angels », a-t-il expliqué aux jurés.

Comme la plupart des aspirants motards, Sirois a dû faire ses preuves avant d'être reconnu comme un membre à part entière des Rockers en 1996. « Au début, je ne savais pas ce que ça représentait de porter les *patches* d'un club. C'est bon pour agrandir le territoire et faire plus d'argent. C'était intimidant pour les autres trafiquants », a-t-il dit, en soulignant avec force que le sigle apparaissant sur la veste des Rockers était constitué « de têtes de mort et non de colombes ».

C'est ainsi, pendant ses années dans le giron des Rockers, que Sirois a escorté des Nomads, transporté des armes, fait de la surveillance à l'ancien local fortifié de la rue Gilford, participé au saccage d'un bar à Saint-Sauveur et fait la chasse à des trafiquants ennemis. Il a aussi reçu les confidences de quelques-uns de ses acolytes sur des meurtres qu'ils auraient commis. « Plus tu vas loin, plus tu montes vite », a-t-il noté.

Outre toutes ces tâches obligatoires pour les Rockers, Sirois vendait de la cocaïne, du haschisch, du *pot* et de l'ecstasy dans les quartiers Anjou et Tétreaultville. Il partageait les profits « moitié-moitié » avec un autre membre des Rockers. Ses gains variaient de 16 000 $ à 24 000 $ par mois. Il a quitté les Rockers en 1997 après être tombé amoureux de l'ex-femme de Gilles Giguère, sympathisant des Hells Angels assassiné parce qu'il était soupçonné d'être un informateur de police.

« Maurice Boucher pensait que c'était elle qui l'avait poussé à travailler pour la police. Il m'a donné le choix : c'est elle ou le club. J'ai choisi de la marier. J'ai remis mes *patches* et ma *run* de drogue, puis je suis parti avec ma boîte à lunch pour devenir un citoyen ordinaire », a-t-il dit. Des enquêteurs de l'escouade Carcajou ont tenté de le recruter peu après, mais il a refusé. « Je voulais faire une petite vie tranquille », a-t-il affirmé.

Divorcé deux ans plus tard, inquiet d'avoir fait à sa femme des confidences qu'elle était en train de propager dans le milieu —, Sirois est lui-même allé cogner à la porte de Carcajou. En juin 1999, il a été engagé comme agent source pour infiltrer ses anciens collègues.

La Couronne en était à dévoiler les détails de son contrat quand le juge Béliveau a ajourné l'audience. Elle reprendra aujourd'hui.

Des documents confidentiels de la Banque Nationale à la poubelle

MARCEL LAROCHE

La police a remis à la Banque Nationale, hier, deux pleines boîtes de documents personnels retrouvés dans les ordures le week-end dernier à l'arrière d'une succursale à Laval.

Ces boîtes, qui contenaient un grand nombre d'informations nominatives et de renseignements confidentiels ont abouti, pour une raison encore inexpliquée, dans les rebuts de l'institution bancaire située au 2175, boulevard des Laurentides, dans le quartier Auteuil.

C'est une résidante de Laval qui a fait cette surprenante découverte, vers 15 h 30 samedi, en se rendant à la banque pour y faire une transaction.

Intriguée par les deux boîtes jetées aux ordures, la dame a poussé la curiosité jusqu'à en ouvrir une.

À sa grande surprise, elle a constaté que la boîte détrempée par la pluie contenait des liasses de documents confidentiels appartenant à des clients de la Banque Nationale.

Stupéfaite par sa découverte, elle s'est empressée d'alerter la police de Laval et les médias locaux.

Les policiers ont constaté que les boîtes contenaient, entre autres, des demandes de crédit, des informations personnelles et des fichiers enregistrés au nom de clients de la banque.

Les documents ont été transportés à la fourrière, la succursale bancaire étant fermée durant la fin de semaine.

Les boîtes ont été remises à l'établissement financier hier après-midi. Denis Dubé, porte-parole de la Banque Nationale, a indiqué à *La Presse* que la destruction et le déchiquetage des documents étaient effectués par deux firmes spécialisées selon une méthode rigoureuse.

« C'est un cas malheureux et une enquête interne du service de sécurité de la banque est en cours pour déterminer ce qui s'est passé à la succursale de Laval », a-t-il ajouté.

Mentallemand, faites le calcul.
Vous êtes gagnant.

2,9%* de financement à l'achat sur **60 mois**

BLITZ 2003



Profitez sans plus attendre du **Blitz 2003**. Ces merveilles de la technologie allemande que sont les **Golf, Jetta, New Beetle et Passat** vous sont offertes à seulement **2,9 % de financement à l'achat sur 60 mois**. Et ce n'est pas tout, un large éventail d'**offres exceptionnelles à la vente ou à la location** vous attend chez votre concessionnaire. Mais dépêchez-vous, car nerveuses comme elles sont, les **Volkswagen 2003** risquent de partir très vite.



Offre prolongée au 31 octobre 2003.
Certaines exceptions s'appliquent.*

Êtes-vous fait pour Volkswagen?MD

1 888 ROULE VW | **vw.ca**

3175512A

*L'offre s'applique à tous les véhicules à essence 2003, neufs, en stock, à l'exception de la GTI Édition 20e anniversaire, de la New Beetle décapotable et de l'EuroVan. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation de crédit de Volkswagen Finance, une division de Crédit VW Canada Inc. Offre en vigueur à compter du 3 septembre 2003. Cette offre est d'une durée limitée et peut être retirée en tout temps sans préavis. Chez les concessionnaires Volkswagen participants du Québec seulement. Quantité limitée. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre et certains modèles peuvent ne plus être disponibles chez certains concessionnaires. Ne s'applique qu'aux particuliers.Tous les détails sur vw.ca et chez votre concessionnaire.

MONTRÉAL PLUS

L'autoroute 15 au bord de la mer

NATHAËLLE MORISSETTE

Après avoir été dérangés par le bruit des travaux de réfection de l'autoroute 15, effectués la nuit, des résidants de l'arrondissement Notre-Dame-de-Grâce s'endorment maintenant au son des vagues qui déferlent sur la plage.

En effet, depuis une semaine, six colonnes de son, installées le long de la rue Duquette, diffusent des bruits de vagues et de cascades d'eau entre 22 h et 5 h du matin afin d'enterrer le son agressant des marteaux-piqueurs et des camions. Les résidants de la place Grovehill et de la rue Brodeur peuvent également entendre cette douce mélodie.

« Depuis le début des travaux en avril, le ministère des Transports a reçu beaucoup de plaintes provenant de gens dérangés par le bruit la nuit, explique Tony Leroux, chercheur à l'École d'orthophonie et d'audiologie de l'Université de Montréal. Comme l'autoroute est fermée pendant la nuit, le bruit des travaux est beaucoup plus audible. Le Ministère nous a donc demandé de diffuser, à une distance de 150 mètres, des sons agréables que nous ajustons au-dessus du niveau des bruits des travaux. »

L'expérience d'une durée de trois semaines en est maintenant à sa deuxième semaine. Selon le chercheur, la méthode semble efficace.

Qu'en pensent les principaux intéressés ? « C'est sûr qu'on entend les vagues, mentionne Martine Simard, une résidante de la rue Duquette. Mais ce n'est pas toujours la même intensité, ça dépend du vent, de la pièce où on se trouve dans la maison. »

Depuis le début de l'expérience, Erin Corber, qui habite également la rue Duquette, trouve le sommeil beaucoup plus facilement. « Tout l'été, les travaux ont été très dérangeants, maintenant je m'endors au son de l'eau. »

Si certains sont satisfaits des nouvelles mesures prises par le ministère des Transports, d'autres n'en ressentent aucun bienfait. « Je sais que des caisses de sons ont été installées, mais j'entends juste les gros camions, se plaint Agnes Mystek, dont la maison est située rue Brodeur. J'ai hâte que ce soit terminé. » Du côté du ministère des Transports, on précise que ce genre d'expérience est une première et que des ajustements restent à faire. « On va attendre de voir les résultats », mentionne Line Gamache, ingénieur en acoustique au ministère des Transports.

Les résidants du quartier ont été invités à remplir un formulaire pour faire part de leurs commentaires. Si l'expérience est concluante, elle pourrait être appliquée à d'autres chantiers de construction.

130 km/h dans une zone de 50

CHRISTIANE DESJARDINS

Si vous conduisez une voiture récente, que vous faites de la vitesse et que vous avez une collision, il vaut mieux dire la vérité sur les circonstances de l'accident. Car de toute façon, la petite boîte noire installée dans plusieurs véhicules — le vôtre peut-être — pourrait témoigner contre vous dans un éventuel procès. Un Montréalais de 20 ans, Éric Gauthier, l'a appris à ses dépens.

Accusé de conduite dangereuse et de négligence criminelle ayant causé la mort et des blessures corporelles, Gauthier prétendait qu'il roulait juste un peu au-dessus de la limite permise de 50 km/h, le soir du 19 avril 2001, quand sa voiture a percuté celle de la victime, Yacine Zinet, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Alphonse-Roy, à Montréal. Mais les données de la boîte noire installée par GM dans la Pontiac Sunfire 2001 de Gauthier, révèlent qu'il roulait à 130 km/h.

Ce type de boîte, qui va de pair avec le sac gonflable, enregistre et conserve les paramètres de conduite pendant les cinq secondes qui précèdent un impact. On peut y lire entre autres, la vitesse et le freinage, en plus d'apprendre si le conducteur avait mis sa ceinture de sécurité. On la trouve dans la majorité des véhicules GM vendus après 2000, mais d'autres constructeurs d'automobiles en installent aussi. Au départ, ceux-ci les installaient pour améliorer la sécurité de leurs voitures et pour se prémunir contre les poursuites. Mais leur utilisation s'annonce d'ores et déjà beaucoup plus large. Quoi qu'il en soit, dans les faits, la plupart des conducteurs ignorent totalement qu'ils roulent avec un « espion à bord ».

Au procès de Gauthier, la défense a tenté de faire rejeter cette preuve, en invoquant la Charte des droits et libertés. Mais la juge Louise Bourdeau a décidé de l'admettre. Les véhicules étaient horriblement tordus, ayant frappé des lampadaires après le premier impact. Par conséquent, les experts ne pouvaient déterminer avec exactitude la vitesse des voitures au moment de l'accident. La juge a estimé que l'exclusion de ce précieux élément de preuve qu'est la boîte noire serait une injustice. Ce jugement, rendu en mai dernier, était apparemment une première au Québec, mais il aurait fait des petits depuis.

La famille d'Yacine Zinet, pour sa part, attend impatiemment le jugement définitif dans ce procès. Il devait être rendu aujourd'hui, mais il sera apparemment reporté au 25 octobre. Yacine était le cadet des quatre enfants Zinet, le seul garçon et son avenir s'annonçait prometteur. Étudiant à HEC Montréal, bon marqueur dans une équipe de hockey semi-professionnelle, il venait d'aller reconduire un ami, le soir fatidique, et rentrait tranquillement chez lui pour préparer ses examens du lendemain. L'accident ne lui a laissé aucune chance. La Neon qu'il conduisait a été démolie et a pris feu après avoir frappé un lampadaire. Il est mort d'un traumatisme crânien.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Avec l'élection dimanche d'une conseillère indépendante, l'ex-mairesse de Baie-d'Urfé, Anne Myles, le parti du maire Tremblay pourrait théoriquement se retrouver en minorité.

Tremblay fait de l'oeil à l'ex-président de Vision Montréal

KARIM BENESSAIEH
et FRANÇOIS CARDINAL

Officiellement minoritaire au conseil municipal depuis dimanche, le parti du maire Gérald Tremblay a décidé de relancer les négociations avec au moins deux conseillers qu'on espère débaucher.

Au recrutement sans surprise du conseiller indépendant, Luc Larivée, pourrait cependant s'ajouter celui d'un des piliers de Vision Montréal, l'ex-président du parti, Pierre Lapointe.

Selon ce qu'ont confirmé différentes sources à *La Presse*, M. Lapointe n'a guère fait mystère depuis des mois de son intérêt pour le parti du maire, l'Union des citoyens de Montréal. La nouveauté, dans son cas, c'est qu'au moins un responsable de l'UCIM a ouvert la porte la semaine dernière au recrutement de celui qui a dirigé les destinées de Vision Montréal de 1997 à 1999.

M. Lapointe, 57 ans, est un ancien fonctionnaire du gouvernement fédéral où il a travaillé aux Affaires extérieures et à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. Décrit comme un fidèle de la première heure de Pierre Bourque, il serait cependant mécontent du peu de place qu'on lui accorde au sein de Vision Montréal.

« Pierre Lapointe est un des piliers de Vision Montréal, mais avec Pierre Bourque, il ne peut y avoir qu'un seul pilier : Pierre Bourque », a déclaré sans détour le conseiller indépendant Marius Minier, qui précise que le passage de M. Lapointe à l'UCIM est maintenant « plausible ».

Le principal intéressé, M. Lapointe, n'a pas rappelé *La Presse*.

L'autre conseiller qui espère se joindre à l'UCIM, Luc Larivée, assure que les négociations sont sur le point d'aboutir. « Dans un mois et demi, deux mois, ça va être réglé », précise-t-il. Entamées en février dernier, les discussions entre le parti du maire et le conseiller indépendant ont été interrompues pendant huit mois. « Je suis revenu à l'hôtel de ville il y a un mois, je me remets d'un cancer », a expliqué M. Larivée, qui a quitté Vision Montréal en octobre 2002.

Des indépendants acquis

Avec l'élection dimanche d'une conseillère indépendante, l'ex-mairesse de Baie-d'Urfé, Anne Myles, le parti du maire Tremblay pourrait théoriquement se retrouver en minorité. Mais pour que les 36 élus de l'UCIM soient battus au conseil, il faudrait une alliance bien improbable, celle des 27 conseillers de Vision Montréal et des 10 indépendants.

Or, parmi ces 10 conseillers, au moins quatre ont toujours voté du côté de l'UCIM : Luc Larivée, Marius Minier, Irving Grundman et René Dussault. Ces deux derniers sont toujours liés à l'UCIM mais ont été expulsés du caucus parce qu'ils étaient accusés d'abus de confiance et de corruption. Luis Miranda et Bill McMurchie, eux, ont quitté l'UCIM pour pouvoir promouvoir la défusion de leur arrondissement — une position peu compatible avec le programme de Vision Montréal.

Sans hésiter, le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a balayé du revers la main la possibilité d'une telle alliance stratégique. « Je ne ferai pas d'alliance, voyons, quatre de ces indépendants ont quitté mon parti. »

Quant au président du conseil, Marcel Parent, qui serait appelé à trancher en cas d'égalité, il a été ferme : le fait qu'il soit un membre de l'UCIM n'influencerait pas sa position. « Je voterais selon ce que je percevrais comme étant le meilleur pour les citoyens. Mais mon vote n'est pas acquis à l'UCIM, *définitivement*. »

GROUPE CHOLETTE
WWW.GROUPECHOLETTE.COM
présente
l'événement salon domicilia 2003
le **vendredi 24 octobre 2003,** de **12 h** à **21 h**
le **samedi 25 octobre 2003,** de **10 h** à **21 h**
le **dimanche 26 octobre 2003,** de **10 h** à **18 h**
lieu : Palais des Congrès de Montréal
201, rue Viger Ouest Place-d'Armes
tarif : 10 $ par adulte • 6 $ par étudiant (taxes incluses)
La Capitale
en collaboration avec LA PRESSE
déco-design • réno • immobilier • finance • constructeurs
salondomicilia.com
24

ACTUALITÉS

La chiropratique à la rescousse des nouveaux-nés

PRESSE CANADIENNE

TROIS-RIVIÈRES – Il y aurait un lien entre les soins chiropratiques et la diminution du syndrome de la mort subite du nourrisson, a-t-on appris, hier, au Congrès mondial des étudiants en chiropratique, qui se tient à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Lors d'une table ronde sur la question, un médecin et deux chiropraticiens ont recensé les principaux facteurs de risque qui pourraient provoquer la mort subite du nourrisson, puis ont démontré en quoi la chiropratique peut réduire ces facteurs.

Le chiropraticien américain Craig Wehrenberg a évoqué la mise au monde des enfants comme un des éléments pouvant engendrer des problèmes chez le bébé. Appuyé par des images d'accouchement, le chiropraticien a illustré à quel point certaines manoeuvres de l'obstétricien ou de la sage-femme sont susceptibles d'affecter la colonne cervicale du nouveau-né.

L'utilisation de forceps et d'instruments de succion pour faciliter un accouchement peut entre autres provoquer certaines déformations qui demanderont des corrections. Mais même les accouchements totalement naturels ne sont pas exempts de risques de dommages à la posture du fragile nouveau-né. Le docteur Wehrenberg affirme que certains gestes dans le dégagement des épaules du bébé qui naît peuvent parfois entraîner des dommages.

Pour sa part, le docteur Heiner Biedermann, reconnu pour ses publications sur le système neuromusculosquelettique pédiatrique, a pu, dans sa pratique, observer des bébés qui présentaient une posture asymétrique. Des mères n'arrivent pas à allaiter leur enfant d'un côté en raison d'une posture asymétrique ou d'une « surextension » de la colonne cervicale du nourrisson.

Le docteur Craig Wehrenberg est spécialiste du syndrome de la mort subite du nourrisson. Il a écrit un livre sur le sujet et travaille présentement sur la relation entre la subluxation de la première vertèbre du cou et le syndrome en question. Le chiropraticien a cité une récente étude démontrant que des 29 000 décès de nourrissons aux États-Unis en un an, 3000 seraient attribuables au syndrome.

Il croit que la chiropratique comporte un grand potentiel pour le traitement de certains problèmes observés chez les bébés. Il donne entre autres l'exemple des coliques, dont les manifestations pourraient être diminuées dans les trois quarts des cas par des traitements chiropratiques.











DIANE DUFRESNE
EN PAROLES ET MUSIQUE
Une série radio exclusive en sept épisodes
TOUS LES JOURS
13 h jusqu'au 12 octobre
Rediffusion à 21 h jusqu'au 10 octobre, à 18 h les 11 et 12 octobre.
Conception et réalisation : Jacques Bouchard
www.radio-canada.ca/radio
95,1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada


Le guide de vos sorties
LP[2]
LA PRESSE
Tous les jeudis
LA PRESSE
Saisir le présent
3176390A

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Une impasse bien réelle

Voici le premier de trois textes sur l'impasse budgétaire dans laquelle se retrouve le gouvernement du Québec.



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Le constat est désolant : après quelques années de forte croissance économique et de création d'emplois, le gouvernement du Québec continue d'avoir toutes les peines du monde à boucler son budget. L'impasse n'est pas qu'un épouvantail partisan, agité par le ministre des Finances, Yves Séguin. C'est une réalité, qui risque de paralyser l'action gouvernementale au cours des prochaines années.

C'est au prix d'un gel des dépenses et d'un coup de hache dans l'aide aux entreprises, en rapatriant un 809 millions d'argent fédéral qui devait servir plus tard, et en priant pour qu'Ottawa lui verse un autre 472 millions, que M. Séguin pourra respecter l'exigence du déficit zéro. Ce sera sans compter les déficits accumulés des hôpitaux — plus de 700 millions sur trois ans — artificiellement exclus du périmètre comptable du gouvernement.

Québec est à la merci du moindre soubresaut économique.

Ailleurs, ça craque de partout. Malgré la hausse des contributions des assurés, les coûts du régime d'assurance-médicaments grimpent de 200 millions par année. Les grandes villes, dont les infrastructures doivent d'urgence être rénovées, crient famine. Les sociétés de transport en commun sont aussi en déficit, et si rien n'est fait, elles devront encore une fois augmenter leurs tarifs ou réduire radicalement les services. Sans oublier l'impact du renouvellement des conventions collectives dans le secteur public : chaque 1 % d'augmentation de salaires coûtera 260 millions par année.

Toutes ces pressions se font sentir alors que les conditions économiques restent généralement saines. Qu'arrivera-t-il lorsque frappera la prochaine récession, faisant exploser les budgets de l'aide sociale ? Que se passera-t-il le jour où les taux d'intérêt augmenteront, alors que durant les années grasses, le gouvernement a été incapable de réduire sa dette ? Alors que les taux d'intérêt sont exceptionnellement bas, le service de la dette coûte tout de même 6,8 milliards au gouvernement. C'est cinq fois le budget du programme des garderies à 5 $...

Le gouvernement du Québec se retrouve donc, même en période de prospérité, avec une marge de manoeuvre presque nulle. Traînant sa dette comme un boulet, confronté à des besoins considérables en matière de santé et d'éducation, il doit se contenter de courir au plus pressé, et encore. Québec est à la merci du moindre soubresaut économique. À la merci, aussi, des caprices du gouvernement fédéral.

Dans une telle situation, on serait tenté d'être moins rigoureux dans l'application de la règle du déficit zéro. « Forcer un déficit zéro permanent est un non-sens économique et budgétaire », soutenait dans nos pages, il y a quelques mois, l'économiste Jean-Yves Duclos, de l'Université Laval. Selon le professeur Duclos, « un solde budgétaire parfois positif, parfois négatif, permet en effet aux gouvernements d'absorber les effets des cycles économiques sans avoir à bouleverser annuellement la structure de ses dépenses ou celle de ses recettes. »

En théorie, M. Duclos a raison. Mais dans la vraie vie, il est crucial de ne pas céder sur ce terrain. Les politiciens (et leurs clientèles) étant ce qu'ils sont, dès qu'on aura fait sauter cette digue, il deviendra impossible de revenir rapidement à l'équilibre. La discipline sera perdue, l'hémorragie incontrôlable.

Donc, l'exigence de l'équilibre budgétaire doit demeurer. Comment la satisfaire, tout en se donnant les moyens d'investir dans les secteurs prioritaires, pour le court et le long terme, et tout en rendant la fiscalité québécois plus concurrentielle ? Les libéraux parlent beaucoup de réingénierie ; il y a, de fait, un ménage à faire au chapitre des dépenses et du fonctionnement de l'État québécois, comme nous le verrons demain. Mais cela ne suffira pas.

DEMAIN : L'hémorragie chronique

Les signes d'impuissance



mroy@lapresse.ca
MARIO ROY

L'usage de la violence — et d'une violence croissante, de plus en plus dangereuse et déstabilisante — constitue plus que jamais un signe d'impuissance.

Celle d'Ariel Sharon, d'abord. En « internationalisant » le conflit israélo-palestinien par une frappe aérienne portée près de Damas, en Syrie, le premier ministre s'enfonce dans une stratégie strictement militaire. Évidemment, cette escalade était prévisible. Puisque cette stratégie était coulée dans le béton dès le départ par sa promesse, qui l'a fait élire, d'écraser le terrorisme par la voie qui fut toujours la sienne, celle de la force.

Le rêve de papier des penseurs de la Maison-Blanche s'effondre...

L'impuissance des kamikazes palestiniens, ensuite. L'attentat perpétré à Haïfa, qui a fait 19 victimes, apparaît d'autant plus insupportable — quel peuple sur terre, en effet, supporterait ça ? — qu'il a été commis après une période de relative, très relative, accalmie. Or, ce n'est rien d'autre qu'un puissant appel aux représailles. Un pas de plus vers le néant, qui semble être, partout, toujours, la destination finale des extrémistes de l'islam.

Enfin, celle de la communauté internationale. Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est réuni d'urgence, dans la nuit de dimanche à lundi, sans accoucher ne serait-ce que d'une vague résolution. Quant à la Ligue arabe, entrée en effervescence, elle n'a fait rien d'autre que s'en remettre à l'ONU... que nous venons de voir rigoureusement immobile.

Restent les États-Unis, de qui on attend tout, comme à l'habitude. Or, dans cette région du monde, l'administration Bush s'enfonce, et on l'enfonce, inéluctablement.

L'un après l'autre, les éléments de son plan de remodelage géopolitique s'effondrent.

La Maison-Blanche a procédé, hier, à de nouvelles modifications de sa structure de commandement en Irak, ce qui est largement interprété comme un aveu d'échec. Le Congrès renâcle à allonger les 20 milliards de dollars (des 87 réclamés) devant être affectés à la reconstruction de la Mésopotamie. Et l'opinion publique américaine grogne de plus en plus elle aussi. L'Afghanistan, pour dire le moins, n'est pas stabilisé. Enfin, les récents événements à Haïfa et en Syrie vont dans la direction très exactement opposée à ce qui avait été annoncé et promis à Washington.

C'est-à-dire, rayonnant de l'Irak libéré, la poussée inéluctable de la paix et de la démocratie au Proche et au Moyen-Orient. Une sorte de théorie des dominos à l'envers. Un rêve de papier des penseurs de l'administration Bush, en train de se transformer en ce qui pourrait être un des plus cuisants échecs historiques de la diplomatie américaine.



serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

APPEL À TOUS

Racontez-nous « votre » *Presse*

Vous avez entre les mains, aujourd'hui, le fruit de nos plus récents efforts pour améliorer votre journal. À cette occasion, nous vous invitons à nous raconter la place qu'occupe *La Presse* dans votre quotidien. Quand avez-vous lu *La Presse* pour la première fois ? Quand et où la lisez-vous ? Que lisez-vous en premier ? *La Presse* est-elle liée à une anecdote qui vous est chère ?

Écrivez-nous nombreux. Les meilleurs textes, idéalement autour de 200 mots, seront publiés au cours des prochains jours.

Notre adresse :
forum@lapresse.ca



LA BOÎTE AUX LETTRES

Tête haute et oreille basse

Les unitaristes canadiens se plaisent parfois à comparer les institutions de leur pays à celles de l'Europe. Alors comparons ceci.

Les dirigeants des pays de l'Union européenne ont commencé samedi, à Rome, l'examen d'un projet de constitution pour l'Europe. Autour de la table, aux côtés des quinze membres actuels, dix autres qui ne le seront officiellement qu'en mai prochain. Parmi ces derniers, la Pologne, qui s'oppose fortement au texte qui leur est proposé. Or, bien qu'elle ne soit pas encore officiellement membre de l'Union européenne, elle dispose d'ores et déjà, dans ces discussions, du droit de veto. Elle pourra ainsi soit obtenir satisfaction, soit bloquer l'adoption du texte. Dans un cas comme dans l'autre, elle gardera la tête haute.

Le Québec aussi, aux tables constitutionnelles de 1981, s'opposait au texte qui lui était proposé. Celui-ci fut néanmoins adopté et imposé malgré son refus. Le Québec en sortit l'oreille basse.

Qui oserait prétendre que, pour le Québec, il n'y a pas mieux que le Canada ?

Guy Bouthillier
Montréal

Êtes-vous sûr?

La manchette radio-canadienne du 3 octobre : « Pour la première fois depuis 60 ans, il y a en même temps un gouvernement libéral à Ottawa, à Québec et à Toronto. Les libéraux ontariens viennent de chasser du pouvoir les conservateurs. » Êtes vous sûr ? En fait il y a deux gouvernements libéraux, un à Ottawa et un à Toronto, car au Québec c'est un gouvernement fédéraliste mené par un chef conservateur que nous avons ! Ne l'oublions pas, Jean Charest fut chef des conservateurs canadiens il n'y a pas si longtemps encore ! D'ailleurs le nom de PLQ ne signifie plus libéral depuis longtemps ici, mais bien la coalition des fédéralistes tout comme le PQ signifie la coalition des nationalistes souverainistes ! Tant qu'on ne fera pas une croix sur le débat nationaliste/fédéraliste au Québec, nous demeurerons une société distincte (ou figée, c'est selon !) politiquement, en ce sens que nous n'aurons pas de partis véritablement libéral, social-démocrate ou conservateurs ! Nous serons condamnés à deux grandes coalitions, l'une fédéraliste et l'autre nationaliste, regroupant des gens de toutes tendances idéologiques autour de la seule idée nationale ! Et parfois, comme sous les règnes de Bouchard (PQ) et de Charest (PLQ), deux ex-ministres conservateurs sous Brian Mulroney (PC), ce sera la tendance conservatrice qui l'emportera peu importe le nom du parti au pouvoir ! Ça risque d'être long longtemps !

Michel Handfield
Montréal

Le dogme du privé

Alors que le Québec prend la voie de l'Ontario d'il y a huit ans, l'Ontario prend la voie du Québec d'il y a douze ans. Tout semble montrer que la privatisation et la nationalisation sont humains, c'est-à-dire. imparfaits.

Au travers de tout ça, il y a le dogmatisme du Parti libéral du Québec (mené par un ancien chef conservateur) à réduire l'État et à abaisser les impôts (au lieu de réduire la dette par exemple). La réduction de l'État permettra aux contribuables d'économiser ! Un peu comme si de payer à une compagnie privée ce n'était pas payer. Un peu comme si le privé était par définition efficace. Un peu comme si de croire que l'État peut rendre des services de façon avantageuse pour le consommateur était hérésie.

Il semble que le Parti libéral oublie facilement les faillites, les abus, les gaffes, les fraudes, les scandales, les inefficacités, les mauvaises décisions et le soucis du court terme du privé. Un dogme en remplace un autre.

Très chers libéraux (avec chef conservateur), avec autant de dogme, au lieu de faire avancer le Québec ne risquez-vous pas de nous faire tourner en rond et peut-être même de nous faire reculer ?

François Dubé
Québec, arr. Charlesbourg

Aussi en région

Si les grands centres ont connu une saison moins visitée par les touristes, ceci a profité aux régions. Je suis propriétaire d'une auberge dans le Bas-St-Laurent, soit à Cabano, en bordure de la piste cyclable « Le Petit Témis ». Nous avons eu une saison record de visiteurs de la région de Montréal, de l'Outaouais ainsi que de l'Ontario. Favorisé par un micro climat, la piste cyclable et le majestueux lac Témiscouata, les Canadiens ont découvert qu'il n'y avait pas seulement Montréal et Québec qui avaient des attraits intéressants à offrir aux touristes.

Gervaise Trudel
Auberge de la Gare de Cabano

Des questions?

Vous avez des questions ou des commentaires sur la nouvelle *Presse* ? Écrivez-nous à :
commentaires@lapresse.ca

FORUM

Un prix Nobel bien mérité



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

David Lurie est professeur de littérature à l'Université de Cape Town, en Afrique du Sud. Il a une aventure avec une étudiante, l'affaire tourne mal, et le voilà poursuivi pour harcèlement sexuel.

Il refuse de se prêter au rituel de la confession publique. Sa carrière se termine, sa vie s'effiloche. Il décide d'aller vivre dans la ferme de sa fille, loin dans l'arrière-pays. Et là, la spirale du malheur n'en finira plus de l'aspirer. Il ira jusqu'au bout de la déchéance et du déshonneur, jusqu'au bout de la solitude et du renoncement.

////////////////////////////

Ce chef-d'oeuvre de la littérature mondiale s'intitule *Disgrace*. C'est le roman le plus fort, le plus bouleversant que j'aie lu depuis longtemps. J'étais en larmes quand je l'ai terminé, et je ne suis sortie de mon accablement que pour courir à la librairie la plus proche pour acheter tout ce que j'ai pu trouver de son auteur. Son nom : J. M. Coetzee. (Merci à David Homel qui me l'a fait découvrir.)

Il y a quelques jours à peine, Coetzee remportait le prix Nobel de la littérature. C'est pourquoi je vous en parle aujourd'hui, d'autant plus que son oeuvre a été traduite en français. (Mais si on le peut, on a évidemment intérêt à le lire dans la langue originale.)

On ne sait pas si Coetzee ira chercher son prix à Stockholm. Même s'il est professeur d'université, comme son personnage de *Disgrace*, il vit en reclus et n'accorde jamais d'interview. L'homme est sombre et désenchanté, à l'image de ses romans...

Ces romans, comme toutes les grandes oeuvres, sont universels. Ainsi, dans *Waiting for the Barbarians*, le narrateur — un juge affecté à l'avant-poste militaire d'une région où grouillent des tribus dont la métropole craint l'envahissement — pourrait être un officier de l'Empire romain ou ottoman, il pourrait travailler pour les États-Unis, cet empire moderne qui lui aussi redoute les « invasions barbares »... Mais bien évidemment, ce roman pourrait aussi refléter la terreur de l'Afrique du Sud blanche face à la majorité noire. C'est en tout cas une fascinante réflexion sur le pouvoir, la

Toute l'oeuvre de Coetzee porte la griffe violente de l'apartheid, tout comme d'ailleurs celle de Nadine Gordimer.

torture et le choc des cultures, le tout baignant dans un érotisme pervers.

Toute l'oeuvre de Coetzee porte la griffe violente de l'apartheid, tout comme d'ailleurs celle de Nadine Gordimer, cette autre Sud-Africaine blanche « nobelisée ». Mais alors que Gordimer prend carrément parti, stigmatisant son milieu d'origine sans états d'âme, chez Coetzee, tout est beaucoup plus complexe.

////////////////////////////

Il y a au fond de ses romans le poids d'une intense culpabilité, une culpabilité telle que lorsque la situation se renverse, et que, la tyrannie changeant de camp, les Blancs deviennent à leur tour victimes des Noirs, les premiers acceptent leur sort avec une résignation totale, comme s'il leur fallait eux-mêmes expier, dans leur chair, le crime monstrueux de l'apartheid.

Dans *Disgrace*, la fille (lesbienne) du professeur Lurie est violée, et sa maison dévalisée, par une bande apparentée à son voisin noir, lequel convoite sa ferme... et finira par l'obtenir en en faisant, en échange de sa protection contre les bandes délinquantes, sa troisième épouse.

Son père la supplie de partir, lui offre de l'installer aux Pays-Bas. Elle restera, esclave consentante qui n'aspire même plus au bonheur. Quant à Lurie... Je ne vous raconte pas la fin, elle est insoutenable.

Dans *Age of Iron*, une enseignante retraitée se meurt d'un cancer, abandonnée de tous, sauf d'un sans-abri alcoolique qui deviendra — liaison étrange et sordide — son seul soutien. Après avoir milité toute sa vie contre l'apartheid, elle se trouvera plongée, par un concours de circonstances, dans un cancer encore plus grand, celui de la violence interne qui détruit la société noire.

L'une des rares lueurs d'espoir à émerger de l'univers lugubre de Coetzee apparaît dans *Life and Times of Michael K.* , roman qui, comme *Disgrace*, a reçu le Booker Prize. (Coetzee est le seul écrivain à avoir reçu deux fois ce prix qui est le plus prestigieux de la littérature anglophone).

Michael K, un jeune noir solitaire, est chassé de Cape Town par la misère et la guerre. D'abord avec sa mère malade, puis seul, il mène une vie d'errance, entre la clandestinité et la prison, mais réussit à ensemencer des terres infertiles. Ces miraculeux jardins de citrouilles et de melons sont l'espoir ténu qui traverse l'oeuvre d'un auteur pour qui le racisme fut à la fois traumatisme et source d'inspiration.

L'apartheid, même aboli, n'en finit plus de peser sur ce pays. Triste réalité, c'est de la minorité blanche que sont issus les plus grands écrivains sud-africains. De quoi renforcer encore davantage leur culpabilité...

Un choix déchirant

« Le drame de la famille Humbert m'a fait revivre de difficiles moments »

CÉCILE GLADEL
L'auteure travaille dans le domaine des relations publiques.



PHOTO AP

L'histoire de Vincent Humbert, en France, a relancé le débat sur l'euthanasie.

L'histoire de Vincent Humbert, ce jeune tétraplégique français dont la mère a acquiescé à sa demande de mourir, a rouvert le deuil de mon père, qui est loin d'être terminé. J'ai été particulièrement touchée en entendant cette histoire, le 25 septembre, alors que cela faisait précisément trois mois jour pour jour que mon père était décédé.

Je compatis pleinement avec la famille de ce jeune homme et tout particulièrement avec sa mère qui a eu la lourde tâche de lui enlever la vie. Mon père qui a eu également un accident en juin dernier, était resté tétraplégique et sous respirateur. Il était conscient, nous voyait mais n'a jamais pu nous reparler. Il nous parlait avec ses yeux, oh combien expressifs, pour nous faire comprendre que lui aussi n'acceptait pas du tout sa condition.

Dans notre malchance, nous avons eu la chance, contrairement à la famille Humbert, de ne pas avoir à faire un choix, de ne pas avoir à prendre une décision déchirante, de ne pas avoir à décider de la mort de mon père. C'est lui qui a décidé. Trois semaines après son accident, il a été emporté par une infection foudroyante aux poumons. Les rationnels diront que c'est ainsi. Mais nous avons l'intime conviction que mon père a choisi. Il a choisi de ne pas combattre l'infection, il a choisi de se laisser partir, il a choisi de nous épargner et de ne pas nous laisser le fardeau de le faire pour lui. Il a choisi de partir paisiblement entouré de ma mère, ma soeur et mon beau-frère.

« J'accepte son choix »

Même si son absence est difficile à accepter, même si j'aurais préféré l'avoir toujours physiquement avec moi, même diminué, même handicapé, j'accepte son choix et je comprends sa décision. Lisez le livre de Christopher Reeves qui vous décrit comment on se sent cloué dans un lit sans possibilité de bouger le moindre petit doigt, sans pouvoir même se gratter le nez, sans pouvoir aller aux toilettes et j'en passe. Imaginez-vous un moment dans cette situation et vous comprendrez.

Dans les cinq derniers jours de sa vie, mon père a clairement fait comprendre à ma mère et ma soeur qu'il n'acceptait pas sa situation. Après sa mort, ma soeur m'a dit qu'elle s'attendait à ce qu'il demande qu'on le débranche de son respirateur qui le maintenait en vie. Mais heureusement il ne nous a pas laissé cette responsabilité écrasante et je ne peux que l'en remercier. Je ne peux imaginer avoir eu à prendre une décision terriblement déchirante. D'un côté, vous voulez garder la personne avec vous car son cerveau et son niveau de conscience sont intacts. D'un autre côté, vous vous mettez à la place de cette personne et vous comprenez qu'elle ne veuille plus vivre en étant aussi diminuée physiquement et totalement dépendante. Vraiment un choix déchirant dans tous les sens du terme.

Débat sur l'euthanasie ?

L'histoire dramatique de la famille Humbert m'a fait revivre de difficiles moments mais je pense que la société va trop loin en y voyant une relance du débat sur l'euthanasie. C'est un cas très spécial, il ne faut surtout pas généraliser. Toutes les personnes tétraplégiques ne veulent pas se faire euthanasier. Certaines vivent, assez bien, avec leur handicap. Il faut laisser les gens décider par eux-mêmes. Dans ce sens, j'ai bien peur qu'une loi qui viendrait régir l'euthanasie viendrait du même coup culpabiliser les gens qui ne l'utilisent pas.

Bien sûr que les gens ont le droit de choisir, bien sur que la mère de Vincent Humbert ne devrait pas être traduite en justice, bien sur qu'il y a des solutions pour répondre aux demandes des gens qui veulent mourir. D'ailleurs, si la justice s'adaptait ainsi que les gouvernements, le président Chirac aurait pu acquiescer à la demande de Vincent Humbert et ne pas obliger sa propre mère à lui enlever la vie. Et c'est la même chose ici où le député Svend Robinson n'aurait pas eu à aider Sue Rodriguez à mourir. Mais n'oublions jamais que chaque cas est unique et doit être traité séparément et que la justice doit s'y adapter. Et c'est ça qu'il faut en faire, des cas uniques que l'on traite différemment les uns des autres. Il ne doit pas y avoir de jurisprudence ni de loi dans des histoires humaines aussi tragiques, il doit seulement y avoir de l'humanité, de la logique mais surtout de la compréhension et de la compassion.

Si mon père nous avait demandé de mourir, je ne sais pas comment j'aurais réagi mais j'y pensais car je savais qu'il n'accepterait jamais de finir sa vie tétraplégique et complètement dépendant. La meilleure réponse je l'ai eu en lisant la biographie de Christopher Reeves. Lui aussi a voulu mourir et sa femme lui a répondu qu'il était toujours lui, toujours le même et qu'il devait au moins essayer pour deux ans. Et que s'il voulait toujours mourir au bout des deux ans et bien qu'elle l'aiderait à partir. Et c'est ça que je me préparais à répondre à mon père mais le temps ne m'en a pas laissé le temps... Et c'est tant mieux.

Mégaprocès : bannir le jury ?

JEAN-C. HÉBERT
L'auteur est avocat.

Réunis récemment dans Charlevoix, les ministres responsables de la justice ont admis l'urgence d'examiner d'éventuelles modifications au Code criminel afin d'assouplir la gestion des mégaprocès. Il fut notamment question de prévoir un poste de juge suppléant et de diminuer le nombre de jurés requis pour terminer un procès. Afin de diligenter l'intervention du législateur fédéral, un Comité directeur sur les gains d'efficacité dans le système de justice fut mis sur pied.

Ce comité (au nom évocateur) examinera sans doute plusieurs avenues susceptibles d'entraîner des « gains d'efficacité » dans le tenue des mégaprocès. Certaines voix prônent carrément le bannissement du jury pour ce type de procès. Afin d'éviter la prise en otage de douze citoyens « démunis » pendant de longs mois, d'aucuns proposent un tribunal formé de trois juges « avisés ». Bref, une criminalité exceptionnelle justifierait une justice d'exception !

Vénérée par les uns et critiquée par les autres, l'institution du jury, au passage du temps, accuse quelques rides. Soit. S'agit-il pour autant d'un canard boiteux ? Rien n'est moins sûr. Quoiqu'il en soit, pour écarter le jury, le Parlement canadien devrait adopter une loi prévoyant son bannissement en certaines circonstances.

Le pouvoir dérogatoire

Dans les cas d'accusations graves, la Constitution garantit à tout inculpé le droit au bénéfice d'un procès avec jury. Certes, le législateur peut déroger à ce droit fondamental. Depuis l'adoption de la Charte canadienne (en 1982), les élus fédéraux ont toujours ignoré cette voie de recours. Rejeton du pouvoir politique central, notre charte jouit dans les officines gouvernementales d'Ottawa d'une forte présomption d'immunité.

Dans l'hypothèse où le gouvernement fédéral décidait de bannir le droit au procès par jury lors de mégaprocès, il lui faudrait éventuellement convaincre le corps judiciaire que cette dérogation est justifiée dans une société libre et démocratique. Or, la mise à l'écart du procès par jury ne pourrait se justifier que par de solides arguments sur la compétence du jury.

Le jury mérite la confiance du public. Depuis des centaines d'années, il applique les règles de droit en fonction du sens commun reflétant les perceptions collectives. Si un juge peut comprendre une preuve massive et embrouillée, avec l'aide des procureurs, il peut l'expliquer au jury. Même dans un climat de confusion, gardons-nous de conclure que les jurés seraient aussi benêts qu'un magistrat engourdi.

L'institution du jury ne peut supporter aucune brèche... encore moins pour des motifs de commodité administrative.

En Grande-Bretagne, un virulent débat oppose les tenants d'une justice efficace et expéditive, favorables à l'éloignement du jury, et les défenseurs de cette vénérable institution. Depuis un quart de siècle environ, le gouvernement a empilé plusieurs rapports d'organismes d'enquête touchant l'épineuse question du procès par jury.

Les abolitionnistes du jury invoquent l'argument de complexité. Dans un procès, les questions économiques et financières seraient à ce point compliquées que des jurés risquent d'être confondus. Cette thèse élitiste ignore la capacité d'une personne raisonnable de comprendre la malhonnêteté d'une conduite. Pour ce faire, nul besoin que le jury soit versé dans le domaine de la quincaillerie financière.

Une gestion efficace du procès en général et de l'administration de la preuve en particulier peut grandement faciliter la compréhension des jurés. En soi, la durée du procès n'est pas un facteur d'incompréhension.

Un rapport émanant de l'Australian Institute of Judicial Administration révèle que ce n'est pas la nature du crime mais plutôt la façon de le commettre qui peut compliquer le procès. Comme certaines fraudes, les infractions de criminalité organisée nécessitent de longues et laborieuses enquêtes. Elles gonflent la preuve et, plus tard, allongent son traitement devant le tribunal.

La technologie des communications oblige les agents de l'État à actualiser les méthodes d'enquête. Dans un lien de cause à effet, la modernité du crime oblige les tribunaux à raffiner le traitement de la preuve. À titre d'exemple, il coule de source que l'usage d'un support informatique convivial peut aider les jurés à retracer le fil conducteur d'une preuve technique et massive.

Certaines règles, rigides et surannées, devront impérativement être assouplies et modernisées. À tout le moins, la détermination de l'essentiel de la preuve à charge pourrait intervenir avant la sélection du jury. Ensuite, le juge devrait pouvoir équitablement consigner au dossier des synthèses dignes de foi, sans que des témoins secondaires ne soient tenus de toujours défiler devant le jury.

Cela dit, rempart du citoyen contre les abus de l'État, l'institution du jury ne peut supporter aucune brèche... encore moins pour des motifs de commodité administrative et d'efficacité approximative.

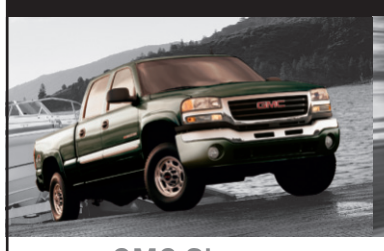
L'ESSAI ROUTIER DÉMESURÉ

ESSAI ROUTIER 24 heures

GM Canada

Imaginez. Vous, le volant et la route, pendant toute une journée. Seulement chez GM.

Prenez place à bord de pratiquement n'importe quel nouveau modèle 2004 ou 2003 pour un essai routier 24 heures. Une chance unique de vous laisser séduire par votre nouveau véhicule avant de l'acheter. Cette offre a lieu maintenant, chez les concessionnaires participants, sous réserve de certaines conditions. Détails chez votre concessionnaire, sur le site gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.◆◆


GMC Sierra

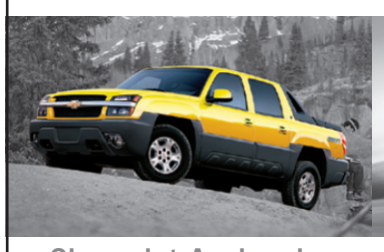

Chevrolet TrailBlazer


Pontiac Vibe


Chevrolet Impala


Buick Century


Oldsmobile Alero


Chevrolet Avalanche


GMC Envoy


Chevrolet Malibu


Pontiac Grand Prix


Chevrolet Venture


Buick Rendezvous

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT◆
SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES

PLUS

500 $ DE RÉDUCTION*
À L'ACHAT OU À LA LOCATION, SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES

BIEN PLUS.

GM Canada

CHEVROLET Oldsmobile GM

PONTIAC BUICK GMC GM

Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 et 2004 en stock. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. ◆Taux de financement à l'achat de 0 % s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 et 2004 en stock. Termes jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003, et jusqu'à 36 mois sur la plupart des modèles 2004. Exemple de financement : 10 000 $ à 0 % : 60 versements de 166,67 $, coût en intérêts 0 $, coût total de financement 10 000 $. *Le crédit de 500 $ comprend les taxes applicables. ◆◆Ne s'applique pas à tous les véhicules. La disponibilité des véhicules peut varier selon le concessionnaire. L'offre se termine le 30 novembre 2003. S'applique aux conducteurs de plus de 21 ans, ayant un permis de conduire canadien valide et étant un acheteur qualifié. Sous réserve de certaines conditions. Des restrictions d'utilisation s'appliquent et une assurance automobile est requise. Visitez gmcanada.com ou votre détaillant pour en savoir plus. L'essai routier, l'offre de financement à l'achat et la réduction de 500 $ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles Cadillac XLR, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer et aux camions série W et poids moyens. L'offre de financement ne s'applique pas aux modèles Cadillac, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

3174392A

3174395